

(Suite à la page 2)

La session durera près de six mois en Angleterre

LONDRES, 21. — (BUP). — Le Parlement a repris aujourd'hui ses séances afin d'adopter de nouveaux projets de nationalisation. La session qui reprendra au moins six mois.

Le gouvernement Attlee est déterminé à faire adopter ses différentes mesures destinées à relever la situation économique qu'il qualifie d'"extrêmement grave". En dépit de l'opposition de Winston Churchill et de ses partisans conservateurs, le gouvernement peut compter sur un nombre suffisant de votes pour faire approuver son programme économique. Les principaux points de ce programme portent sur la régulation du transport, de l'électricité, des loyers et de l'agriculture. Chacun des projets de loi devrait provoquer un orageux débat.

Hier soir, le gouvernement a peint un sombre tableau de la situation économique. Il a prié les travailleurs de produire davantage et de relever le niveau de vie. Le rapport à la nation dit que l'économie britannique a été délibérément chambardée pour assurer l'effort de la guerre le plus complet tout en maintenant un niveau de vie raisonnable.

"Nous ne pouvons continuer indéfiniment de combler nos déficits à l'aide de crédits étrangers", dit le rapport du gouvernement. Nous devons commencer bientôt à rembourser les prêteurs étrangers. Il importe donc que nous augmentions immédiatement la production industrielle. Le rapport précise que le relèvement économique de la Grande-Bretagne est retardé par le manque de 657.000 ouvriers dans les industries essentielles.

Le gouvernement chinois est prêt à rencontrer ses adversaires

NANKIN, 21. — (BUP). — Le gouvernement chinois a exposé aujourd'hui une proposition de paix en quatre points et annoncé qu'il est encore prêt à rencontrer les communistes en "faisant preuve de tolérance et de sincérité".

Hommage de Montréal...

(Suite de la première page)

naire à exécuter la messe en grégorien.

DANS L'ASSISTANCE

Aux premiers rangs, on remarquait les membres de la famille de Son Eminence : son frère, le R. Liguori, des Frères des E. Ernest Goulet, son beau-frère, M. Ernest Goulet, ses neveux, M. Thérèse et Pierre Goulet; sa tante, Mme Joseph Lamoureux, âgée de 89 ans; ses cousins et cousines: Rodrigue Villeneuve, Henri Farand, Mme Omer Archambault; M. Henri-Paul Farand; Mme Henri Farand, tous de Montréal; M. J.-E. Daoust, de St-Elphège, boulanger; M. et Mme Maurice Turgeon, de St-Jacques; de l'Enfant-Jésus des Filles de la sagesse; Henri Gauthier, Lucien Lafont, Rodolphe et André Lalonde; Yvon, Aimé, Roger et Madeleine Lalonde; M. et Mme Arthur Lalonde; M. Yves Yvette et Nicole Lalonde; M. Omer Tremblay; Mme Elphège Robinson; M. et Mme G.-A. Archambault; M. et Mme Maria Archambault; M. Raoul Lafont; M. C. Madonice; Mme Donat Masse; Mme J.-A. Perreault; M. G.-Laurent Lafont; Mme D. Lafont; M. C. Mario, M. et Mme Jacqueline Tholin.

Des Chevaliers de St-Sépulchre et des Chevaliers de Colomb du 4e degré formaient une haie d'honneur autour du lit de parade où était exposé le corps du Cardinal.

LES OFFICIELS

Parmi les représentants des autorités civiles, on remarquait: l'hon. Joseph Jean, solliciteur général; l'hon. juge en chef Séverin Létourneau, de la Cour d'appel; l'hon. juge Théobald Rinfret de la Cour suprême, le maire M. Camille Houde; les hon. Jean-Paul Beaulieu et Antonio Barrette, ministres du Commerce et du Travail; MM. Camille Côté et Thomas Guérin, députés, le comte de Morelles, consul général d'Espagne.

Dans la cathédrale, on remarquait aussi: le R. F. Romuald, E.C., assistant-superieur général et ancien professeur de Son Eminence; le R. F. Marie-André, provincial des F. E. C.; les juges T.-A. Fontaine et H.-A. Fortier; le Dr T. Berezinski, consul de Pologne; M. N.B. Walton, représentant du Chemin National du Canada; M. D.C. Coleman, président du P.C. du Canada; M. Lionel Ricci, Hercule Riendeau et le Dr J.-F. A. Gatién, députés; MM. Claude Melançon, directeur du Service de publicité française du Canada National, et Raoul Cloutier, directeur du Service de publicité française du Pacifique Canadien; M. Paul-Emile Gingras, de la même compagnie.

Avion disparu

CHANGHAI, 21. — (BUP). — Un avion de l'armée américaine ayant 13 Américains à son bord, est porté disparu entre Changhaï et Canton et des recherches ont été entreprises pour le retrouver.

Recette de Jus de Ctron qui Souage Rapidement à Douleur Rhumatismale

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, arthritiques ou névralgiques, essayez cette simple recette domestique. Achetez un paquet de Bénédictine chez votre pharmacien. Mélangez-le avec une pinte d'eau, ajoutez le jus de 4 citrons. C'est facile et efficace.

Deux cuillerées à table deux fois par jour suffisent. Souvent en moins de 48 heures, l'agitation dans la soirée, les résultats sont obtenus. Si la douleur persiste, recommencez le traitement et si vous ne sentez pas mieux la prescription Bénédictine ne vous aura rien coûté pour l'essayer. Votre argent vous est remboursé si elle ne vous soulage pas. La Prescription Bénédictine est vendue et recommandée par les pharmaciens de partout.

GARÇONS ET FILLES GAGNEZ GRATIS

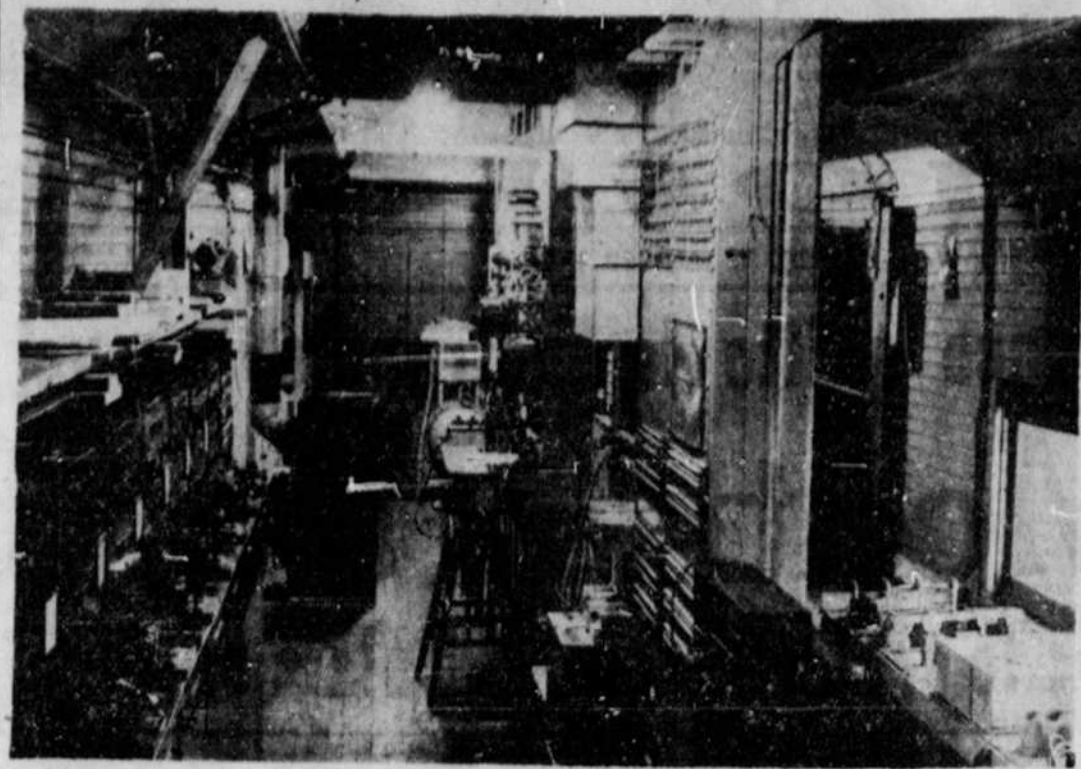
DE TRES BELLES PRIMES A VOTRE CHOIX

CAMARA, SET A TOILETTE, VERRE, MISSIL, ETC.

POUR LA VENTE DE 70 PAQUETS DE GRAINES DE JARDIN A 10¢

Ne pas perdre cette occasion. Écrivez de suite votre carte postale, avec nom et adresse, à: UNION DES JARDINIERS INC., 100, rue Victoria, Lévis, P.Q.

En prévision des bombardements



Une photographie qui n'a pu être publiée durant la guerre. En prévision d'une interruption possible dans le système de communications, le Canadien National avait converti dès le début de la guerre un wagon en bureau de télégraphe moderne. Ce wagon, gardé jour et nuit, fut stationné assez loin de Halifax pour être à l'abri d'un bombardement et assez près pour, en cas de nécessité, être dirigé immédiatement sur cette ville et mis en service en moins de deux heures. On voit ici une partie de l'intérieur de ce wagon.

Les communistes occuperont 390 des 444 sièges en Pologne

VARSOVIE, 21. — (BUP). — Le bloc gouvernemental victorieux occupera 390 des 444 sièges du Parlement polonais, à la suite des élections de dimanche, suivant un porte-parole officiel.

St-Pamphile (L'Is.)

Baptêmes. (DNC). — Le 10 décembre, fut baptisé M. Lucie, fille de M. et Mme Adrien Gagnon. — Par et mar. M. et Mme Antoine Gagnon, oncle et tante.

Le 13, Jos. Jean-Gilles, fils de M. et Mme Henri Blanchet. — Par et mar. M. et Mme Alcide Gagnon, oncle et tante.

Le 11, M. L.-E. André, fils de M. et Mme Louis Charland. — Par et mar. M. et Mme Prudent Guillemette, cousins.

Le 16, M. Claire-Lucie, fille de M. et Mme Pierre Blanchet. — Par et mar. M. et Mme Prudent Blanchet, grands-parents.

Le 17, M. Aurèle-Anita, fille de M. et Mme Jean-B. Guillemette. — Par et mar. M. et Mme Gérard Gaudreault, de St-Perpète, oncle et tante.

Le 29, Jos. Jules-Urgèle, fils de M. et Mme Alphonse Vaillancourt. — Par et mar. M. et Mme J.-A. Desbiens, grand-oncle et grand-tante.

Le même jour, Jos. Gaétan, fils de M. et Mme Jean-Paul Courture. — Par et mar. M. et Mme Honoré Pelletier, oncle et tante.

Le même jour, M. Noëlla-Lorraine, fille de M. et Mme Noé Lebel. — Par et mar. M. et Mme Amédée Leclerc.

Mariage. — Le 4 déc., M. Pamphile Gamache épousa Mlle Lucienne Legros. Témoins: MM. André Gagnon, de St-Perpète, et Emilie Legros.

Nos vœux de bonheur.

Décès. — Le 23 déc., fut inhumée Charlotte, âgée de 6 ans, fille de M. et Mme Thomas Bérubé.

L'enfant a succombé à une fracture du crâne, à la suite d'un accident de route survenu non loin de la demeure de ses parents.

La famille en deuil, nos condoléances les plus sincères.

Echo de Noël. — Le R. P. W. Poirier, S.M.M., est venu assister les prêtres de la cure pour le concours des confessions, à l'occasion de Noël.

Deux messes de minuit furent célébrées cette année, l'une à l'église par M. le curé Jos. Leveillé, et l'autre à la salle paroissiale, par M. l'abbé S. Chénard, vicaire.

A l'orgue, qui touchait Mlle Hélène Chouinard, à l'église, un magnifique programme de chant fut rendu par la chorale des hommes et des jeunes gens de la paroisse, sous la direction de M. Rodolphe Gervais, nouveau médecin résident dans la paroisse depuis un mois.

A la salle, la chorale, formée par les élèves du couvent, était sous la direction des Révérends Srs du Bon-Pasteur.

Quelques cinquante jeunes enfants de nos écoles eurent le bonheur de faire leur premier communion en cette nuit mémorable.

Arbre de Noël. — Dans l'après-midi de Noël, à la salle paroissiale, sous la présidence de M. J.-V. Richard, S.T., les membres de l'Ordre des Forestiers Catholiques de St-Pamphile (cour no 993) dépouillèrent un magnifique arbre de Noël, au profit des jeunes de leur curé. Les cadeaux nombreux et variés distribués par le Père Noël furent très appréciés des membres de cette cour.

Un souper aux huîtres, auquel

FAITES DE L'ARGENT

GRATIS

ou gagnez de MAGNIFIQUES PRIMES telles que: Choix parmi une centaine: MONTRE, BRACELET, PROJECTEUR, MARMITE, BROAD-CLOTH, BINGO, etc., en vendant nos graines de jardin à 10¢ seulement. Demandez 50 paquets pour vendre et notre catalogue.

L'UNION DES JARDINIERS INC. DEP. 61, RUE VICTORIA - LEVISO, P.Q.

Rome demande la revision du traité de paix italien

ROME, 21. — (BUP). — L'Italie a adressé aux quatre grandes puissances une note formelle dans laquelle elle réclame la revision du traité de paix italien, principalement en ce qui a trait aux clauses territoriales de ce traité.

Une réponse aux jeunes communistes

Paris, 21. — (Spéc.). — Il ne se passe guère une semaine sans que L'Avant-Garde, organe officiel des Jeunes communistes de France, n'attaque la J.O.C. "Fabriquant ou truquant des documents, ou bien encore utilisant des documents vrais, mais déformés par la légende qu'elle leur joint."

L'Avant-Garde a maintenant donné la preuve que pour atteindre son but, tous les moyens lui sont bons: calomnies, mensonges et faux témoignages," écrit Jeune Ouvrière, l'organe de la J.O.C. française.

Puis se portant à l'attaque, les chefs de la J.O.C. française accusent les Jeunes communistes d'être "entièrement soumis à un parti qui leur fournit sa doctrine et ses méthodes, qui leur désigne leurs chefs et qui contrôle minutieusement leur action dans le but de devenir le mouvement officiel et unique de la Jeunesse dans une République soviétique française".

Or nous pensons, poursuit Jeune Ouvrière, qu'un mouvement d'Etat qui serait un danger mortel pour la jeunesse laborieuse. Contre ce danger, nous nous sommes toujours dressés et nous continuerons de le faire.

"Vous essayez de nous pousser à l'anticommunisme, continue le journal officiel de la J.O.C. et par le fait même nous détournons de nos vrais buts qui sont l'éducation, le service et la défense de la jeunesse ouvrière. Certains peuvent agiter le spectre communiste pour rassembler toutes les forces réactionnaires et conservatrices du pays. Nous ne sommes pas de ceux-là; vous ne nous faites pas peur."

"Ce que nous voulons, c'est que la jeunesse ouvrière de France et du monde connaisse le vrai bonheur dans une vie de travail, de famille, de loisir qui tienne compte de la vraie destinée du jeune travailleur afin qu'elle soit délivrée de la tyrannie, celle de l'argent, celle de la Production ou du Pouvoir."

Mesures approuvées

Le Conseil des Chevaliers de Colomb du Chemin St-Foy, lors d'une récente assemblée, a adopté la résolution suivante:

"Il est résolu que ce conseil proteste avec véhémence contre la campagne honteusement menée par les Témoins de Jéhovah contre les plus nobles doctrines et spécialement contre le principe de l'autorité religieuse et civile. De concert avec les esprits les plus sains, il appuie fortement toutes les mesures légitimes que l'autorité civile prendra pour mettre fin à leurs menées malhonnêtes."

Feu M. L. Desbiens

St-Bruno, L.S.J. — (DNC). — Le 13 janvier, a été chanté le service funèbre de M. Th.-L. Desbiens, époux de Dame Eugénie Maltais, décédée à l'âge de 70 ans, 3 mois.

M. le curé Léon Pelletier, officia, assisté de diacre et sous-diacre, M. le vicariste fit la levée du corps.

M. Desbiens fut l'un des pionniers de St-Bruno, il était syndic.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

A N.-D.-du-Rosaire

GRATIFICATION. — (DNC). — Mlle Fernande Bélanger, inst., a reçu du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur W.-O. Godbout, une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement.

Nos félicitations.

BAPTEME. — Marie-Françoise, enfant de M. et Mme Gérard Boulet. Par et mar. M. et Mme Alphonse Collin, Porteuse: Mme Simone Gaudreau.

STATISTIQUES. — En 1946, la paroisse a enregistré 36 baptêmes, 12 sépultures et 6 mariages.

NOEL. — De belles cérémonies ont marqué la fête de Noël. La chant, à la messe de minuit, fut dirigé par M. et Mme Côme Gervais. Il fut fait par MM. Emilie Bélanger, Jean-Marie Tournant, Roméo Auger, Séraphin Mercier, Paul-Emile Desrochers, Origène Brisson, Marcel Drapeau et Jean-Baptiste Mercier; Mlle Louise Anna Dubois, Marie-Anne Tournant, Gisèle Drapeau, Juliette Daigle, Rita Bélanger, Jeanne d'Arc Beaudet, Yolande Mailhot, Aline et Gisèle Gervais.

Pour la circonstance, M. le curé Vital Labrie a eu le généreux concours de M. l'abbé Godbout. Les communions furent nombreuses.

Dans l'après-midi du 25 déc., le Père Noël est venu visiter les enfants de notre paroisse. Tous ont reçu des cadeaux. Certaines grandes personnes également ont reçu des cadeaux. MM. Lucien Guillemette, Armand Thériault, Faïda Gervais et Albert Dubois, Mmes Lucien Guillemette, et Henri Gervais, Jean-Marie Tournant, Mlle Louise Anna Dubois et Mlle Marie-Anne Tournant.

Cette joyeuse fête présidée par M. Jean-Marie Tournant et couronnée de succès.

EAU des CARMES BOYER

EFFICACE contre VERTIGES, ETOURDISSEMENTS, FAIBLESSE, SYNCOPES, MIGRAINES, INDIGESTIONS.

QUELQUES GOUTTES SUR DU SUCRE OU DANS UNE INFUSION.

Chéribred

L.-ALFRED QUIMET, 86 rue Saint-Paul, Montréal.

A Montmagny

LE MAIRE POIRIER REELU. — D.N.C. — Les élections municipales, pour la paroisse de St-Thomas de Montmagny, ont eu lieu mercredi le 15 dernier.

Nous félicitons M. Irénée Poirier, qui a été réélu maire, par acclamation, pour un neuvième terme.

Le conseil se compose donc de M. Irénée Poirier, maire, et des conseillers suivants: MM. Ernest Gaudreau, Antoine-P. Boulet, Ernest Bossé, Louis Blanchet, Zéph. Coulombe et Gérard Thibault.

M. Jacques Collin a été nommé secrétaire, en remplacement de M. Odilon Gaudreau, démissionnaire.

BAPTEMES. — Le 9 janv., a été baptisé Jos-Odilon-Yvon, fils de M. et Mme Odilon Poirier. Par et mar. M. et Mme Odilon Poirier, oncle et tante.

M. et Mme Raymond Coulombe (Madeleine Boulet), un fils: Joseph-Antoine-Gaston Michel. Par et mar. M. et Mme Joseph-Maxime Boulet, grands-parents.

Le 14, à M. et Mme Lorette Cloutier (Laurence Cloutier), un fils: Joseph-Emile-Georges. Par et mar. M. et Mme Emile Cloutier, oncle et tante.

Le 15, à M. et Mme madame Julien Bernier (Jeanne d'Arc Boulet), une fille: (Marie-Cécile-Monique-Huguette). Par et mar. M. et Mme madame Camille Bernier, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE. — Le 11 janvier, à Montmagny, M. l'abbé Marc Caron bénissait le mariage de M. Lucien Laplante, de St-Alphonse de Thetford, fils de M. Ernest Laplante, et Mlle Fernande Létourneau, fille de M. et Mme madame François Létourneau, de notre paroisse.

M. Ernest Laplante servait de témoin à son fils et M. Maurice Létourneau accompagnait sa sœur.

Baie St-Paul

CONFERENCE. — D. N. C. — "Les Canadiens - Français de l'Ouest, persécutés dans leur langue et leur foi, doivent leur survie à leur esprit de coopération", a déclaré le R. P. Alfred Bouchard, O.M.I., enfant de notre paroisse, curé de Falher, à 300 milles au nord d'Edmonton, Alberta, au cours de sa conférence donnée le 10 janvier, à 8 h. p. m., dans la salle de l'Académie St-Joseph des Frères Maristes, sous la présidence d'honneur de M. le ch. Jean-Baptiste Boivin, curé de Baie St-Paul, ayant à ses côtés M. le vicariste Edmond-Louis Saulnier, plusieurs Frères Maristes de l'Académie et leur directeur, le R. F. Jean-Ferdinand, Mariste, ainsi qu'une élite de notables et de citoyens.

Présenté par M. Jean-Joseph Simard et remercié par M. le curé Boivin, le conférencier décrit les luttes linguistiques, religieuses, scolaires et autres qu'ont à livrer nos frères des provinces occidentales, notamment les luttes qu'il dirige près de la rivière de la Paix. Il démontra enfin que l'esprit de coopération des nôtres, la-bas, opère des gains prometteurs, susceptibles d'accroître la générosité de la province de Québec, aux fins d'assurer aux Canadiens - Français de l'Ouest une liberté complète, en dépit de l'envahissement du flot anglais protestant.

HOCKEY. — Au cours de l'après-midi du jour des Rois, le club "La Malbaie" a défait, sur la patinoire de l'Association Sportive, le club "Baie St-Paul", avec le compte de 7 à 5.

Défait sur la même patinoire, samedi soir, le 11, dans une rencontre avec le club local "Restaurant Black Cat", avec le compte de 6 à 5, le club "St-Pascal Baylon", de Québec, a remporté la victoire, le lendemain après-midi, au même endroit, en battant son adversaire de la veille avec le compte de 6 à 3.

Quartiers saisis

MUNICH, 21. — (BUP). — Les anciens quartiers d'Hitler, à 16 de la Place du Prince-Régent, ont été remis hier à une agence qui a pour mission de confisquer tous les biens du Führer et ceux du parti nazi en Bavière.

Le restaurant du stade loué au club local

Les échevins ont adopté, hier après-midi, par un vote de 9 à 3 le rapport du comité du stade qui fixe la location du restaurant du stade au club de baseball pour un minimum de \$2,000, avec des ententes que les propriétaires du club paieront 25% de tout profit au-dessus de \$2,000. Il y a aussi d'autres clauses dont nos pages sportives ont déjà parlé. L'adoption a fait l'objet d'une longue discussion au cours de laquelle les échevins Bertrand, Gagnon, Boutet, Garneau, Bégin, Michaud ont échangé leur point de vue avec M. F.-X. Lamontagne, l'un des quatre joueurs du baseball de la Canado-Américaine. Le conseil s'est formé en comité plénier et le maire Borne a cédé son siège, pendant que l'ach. M. Matte présidait le comité. Une motion pour renvoyer le rapport du comité du stade au comité administratif a été présentée par l'échevin Bertrand, appuyé par l'échevin Garneau. Le vote a été de 9 à 3. M. Arthur Drolet votant avec ses collègues du quartier St-Sauveur pour battre la motion de M. Bertrand. Le comité administratif a accepté le rapport par le même vote renversé. Seul l'échevin Albéric Noreau était absent.

Le brigadier Blais ira à Montréal

Dame rumeur se serait-elle en core trompée? C'est sans doute ce que se sont demandé, hier, bon nombre de personnes en apprenant que le "Montréalais influent" avait offert au brigadier Edmond Blais, ancien commandant du district militaire no 5, le poste de commissaire à la police municipale de Montréal. Ce poste est vacant depuis le 1er janvier, alors que M. Fernand Dufresne démissionna. On sait que depuis longtemps, une rumeur circulait voulant que le brigadier Blais soit nommé surintendant des bâtiments de l'arsenal de St-Malo.

Noces d'or à Sorel

SOREL, 21. — (DNC). — M. et Mme Edouard Gauthier de Sorel, ont célébré ces jours derniers leur 50e anniversaire de mariage. Tous deux âgés de 73 ans, les jubilaires ont été l'objet d'une belle réunion de famille chez leur fils, Edouard, et à l'hôtel Sorel. Les 7 enfants des jubilaires et leurs petits-enfants assistaient à la célébration des noces d'or. Leurs quatre fils sont: Edouard, gérant de Provincial Theatres, Hercule et Georges, d'Otawa, et Hervé, de Sorel; leurs filles, Mme Paul-E. Alty, René Champagne et Gérard Langevin, toutes de Sorel.

M. Emile Massé élu président

M. Emile Massé a été élu, hier soir, président de la Caisse Populaire de St-Sacrement, au cours de l'assemblée générale annuelle de la Caisse, tenue dans la salle paroissiale. Les autres officiers sont: le Dr Georges-Henri Courchesne, Eugène Vaillancourt, Philippe Côté, Omer Fleury, Victor Antonio Dussault, Georges Vallières et Gérard Lepage, directeurs. M. et le major C.-A. Laflamme furent nommés membres du conseil de surveillance: MM. Eugène J. Bussières, Rodolphe Gingras et Jules Bouchard, sont membres de la commission du crédit.

Le rapport du secrétaire fait voir que la caisse de St-Sacrement a actuellement un actif de \$150,000 et que 507 sociétaires en font partie.

Réadaptation

LONDRES, 21. (BUP). — Au cours de la période initiale du plan d'après-guerre de cinq ans de Staline, "l'industrie russe, en moyenne, a terminé sa reconversion", dit aujourd'hui la radio de Moscou. La production des produits de consommation dépasse de 20 p.c. celle de 1945.

GRATIS

Vendez des graines de jardin pendant vos loisirs. Vous gagnerez de beaux cadeaux ou de l'argent. 30¢. Demandez un prospectus gratuit de graines et notre catalogue de cadeaux gratuits. Vendez chaque nuit 10¢ de cent, vous retournerez l'argent lorsque la vente sera terminée. Alors nous vous enverrons votre prime. Ecrivez à:

ALLEN NOUVEAUTES

ST-ZACHARIE, Qué. 1

VITTEL

GRANDE SOURCE

EAU MINÉRALE NATURELLE

Une borne diurne constitue un véritable lavage du sang.

VITTEL GRANDE SOURCE

à Jean et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Emballée aux normes de VITTEL (France)

Agent général pour le CANADA

J. ALFRED QUIMET

84, St-Paul Est - Montréal

Ce qui se passe à Ottawa

(Par Lorenza Paré)

SEPT SIGNATURES?

Les négociations "séparées" et "secrètes" se poursuivent à Ottawa. Elles sont même plus secrètes que jamais, puisque pas la moindre rumeur ne circule au sujet des conversations nouvelles que le fédéral offre, de ce temps-ci, dans le grand marchandage sur les droits provinciaux.

Le trésorier provincial de la Saskatchewan a déclaré, hier, que les dernières offres présentées au Manitoba, à la Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick "sont les meilleures qui aient été faites jusqu'ici". Il a ajouté qu'il croyait que sept provinces donneraient leur signature.

Pour sa part, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse est revenu tout gaillard et tout bronzé d'une vacance aux Bermudes. Il est passé inopinément par Ottawa et il a tenu des conciliabules avec le premier ministre King et le ministre des Finances Abbott. Le bouillant Ecosais, qui condamnait naguère ses anciens collègues et qui repoussait leurs offres avec passablement de fracas, semble avoir laissé fondre sa mauvaise humeur sous le grand soleil de Nassau. A tout événement, il est rentré avant-hier dans sa bonne ville de Halifax encore tout content de sa visite impromptu à Ottawa.

"Le fédéral a fait certaines propositions nouvelles", dit M. MacDonald. Ces offres montrent qu'Ottawa fait des progrès tout le temps. Ils sont maintenant dans la bonne direction.

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse a toujours insisté, dans le passé, pour que le fédéral reconnaisse certains domaines d'impôts dont les provinces conserveraient la jouissance exclusive, afin de respecter le principe de l'autonomie fiscale des pouvoirs provinciaux. On ignore si le premier ministre MacDonald est aujourd'hui moins exigeant pour l'autonomie de sa province, devant un subsidie généreusement arrondi. On ignore si, au contraire, c'est Ottawa qui modifie son attitude à ce sujet, comme il semblerait disposé à le faire quand il a abandonné aux provinces la taxe sur la gasoline. On ignore si le fédéral est maintenant dans une aussi bonne voie que le prétend M. MacDonald, ou bien si c'est ce dernier qui s'engage à son tour dans la mauvaise voie. Bref, on ignore absolument tout de ces projets d'ententes qui viennent pourtant modifier et rompre l'ancien équilibre constitutionnel du Canada.

Si le fédéral veut se tirer des impasses dans lesquelles il s'engage lui-même par toutes ces conférences partielles, ces conciliabules intimes ou ces tractations secrètes il devra au moins publier officiellement le texte intégral des projets d'accord, avant qu'ils ne soient révélés par bribes et par morceaux dans une ou l'autre des pressions.

La publication au grand jour de toutes ces "ententes" devrait être fournie à l'opinion publique le plus rapidement possible et, surtout, avant qu'aucun accord particulier avec une province quelconque ne soit devenu un fait accompli.

C'est le moindre geste qu'Ottawa puisse faire pour réparer, si possible, le tort que l'introduction de la diplomatie secrète a déjà fait aux relations intergouvernementales et à la confédération canadienne elle-même.

EXPLOSION DES PRIX

Presque tout le monde désire l'abolition des contrôles dans la vie économique du pays, parce que chacun en particulier pouvait se plaindre d'une injustice dont il souffrait individuellement pour le bien général.

Mais tout le monde craint maintenant que le gouvernement n'aïe un peu trop vite dans la besogne.

Le plafond des prix, en effet, fait explosion. Depuis quelques jours, plusieurs milliers d'articles de marchandises et de services ont été soustraits aux contrôles. Depuis quelques jours également la Commission des Prix déclenche une augmentation dans les prix d'une foule de biens ou de denrées essentielles qui demeurent pourtant sous contrôle. Hier, c'étaient le porc, les chaussures, la crème glacée, les restaurants ou les automobiles. Demain, il faut craindre que ce soient le pain, le beurre et les logements.

Sur tous les fronts à la fois, nous assistons à une offensive des prix. Durant les prochains mois, le coût de la vie fera un bond formidable. Le gouvernement espère que les lois de l'offre et de la demande retrouveront presque immédiatement leur jeu normal, et que les prix se stabiliseront à des niveaux raisonnables parallèlement à l'essor qui sera donné à la production.

Pour les consommateurs, — surtout pour les salariés, — la période qui s'annonce est redoutable, même s'il est vrai qu'elle sera transitoire et même si la hausse du coût de la vie est compensée partiellement par la prochaine réduction des impôts.

Pour les producteurs industriels ou agricoles la période qui débute devra être une période de sagesse et de responsabilités. Ils sont libres de tous les contrôles. Les caprices du profit remplacent la loi ou service. Ils peuvent désormais faire monter jusqu'au ciel le coût de vivre, puisque le Canada retourne à fond au système de l'entreprise privée qu'il avait pratiquement abandonné depuis cinq ans.

Mais si les producteurs abusent le peuple se souviendra avant longtemps qu'il a vécu pendant cinq ans sous un régime d'économie dirigée et que ce n'est pas lui qui risquait d'en mourir.

Les restes mortels d'un prince de l'Eglise



La dépouille mortelle de Son Eminence le Cardinal Villeneuve est arrivée à Montréal, hier soir, à la gare Windsor, à bord du train de Toronto. Une foule de plusieurs centaines de personnes s'était rendue au train pour rendre hommage à ce prince de l'Eglise. On voit ici, de gauche à droite, M. Camille Houde, Mgr Charbonneau et le T. H. Louis St-Laurent, sur le quai de la gare, alors qu'on place le cercueil dans le corbillard, pour le conduire à la cathédrale de Montréal.

(Photo C. P. R.)

Faute de wagons les moulins devront fermer

CHICOUTIMI, 20. — D.N.C. — Les moulins de papier de la région du Saguenay sont menacés de fermer leurs portes d'ici la fin de la semaine, et pour un temps indéterminé, si les wagons nécessaires à l'expédition du papier n'arrivent pas rapidement dans notre région. Voilà ce que déclarait ce soir M. Yvon Cousineau, secrétaire de l'Association d'expansion industrielle du Saguenay, à la suite d'une réunion extraordinaire de cette Association tenue cet après-midi à Arvida. Il faut cent wagons par jour pour expédier le papier des moulins de Port-Alfred, Jonquières, Kenogami, Rivier-Bend et Dolbeau, et il en arrive à peine quelques-uns depuis un certain temps. La situation est extrême. La fermeture des papeteries affecterait environ 3,000 travailleurs.

Une résolution a été adoptée à l'adresse de l'hon. M. Chevrier.

Une déclaration de M. George Drew

TORONTO, 21. — (BUP) — Le premier ministre George Drew de l'Ontario aura l'occasion de commenter les nouvelles propositions fiscales du gouvernement fédéral, mercredi soir, lorsqu'il prendra la parole devant le St-Paul's Anglican Men's Club de Toronto. Bien que les nouvelles propositions fédérales n'aient pas encore été publiées, on croit qu'Ottawa les a fait parvenir aux premiers ministres des provinces. Elles seront révélées au public mercredi soir.

Cours remis à l'Ecole des Parents

A cause de la mauvaise température et de l'état difficile des rues, les cours des Parents a été remis à une date ultérieure. Lundi prochain, cependant, Mlle Eveline Lablanc donnera son cours tel qu'annoncé.

Hautes décorations françaises remises à des Canadiens

M. P.-P. Lorion, consul français à Québec, annonce qu'une brillante cérémonie aura lieu mardi prochain, le 28 janvier, à la résidence de la rue de La Tour à Québec, lors de la remise de plusieurs hautes décorations françaises.

L'événement comporte un intérêt particulier du fait que l'honorable (lieutenant-colonel) J.-P. Sauvé, ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse dans le cabinet provincial et commandant du bataillon des Fusiliers Mont-Royal pendant toute la campagne de France, sera décoré de la Croix de Guerre française avec étoile de vermeil par le colonel Henri Mesnet, attaché militaire près l'Ambassade de France, à Ottawa.

Le colonel Mesnet fera le voyage d'Ottawa à Québec accompagné de son aide de camp, le capitaine Ronin. Un autre personnage haut placé de l'administration provinciale, M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts, sera décoré par M. Lorion, de la médaille de l'éminent Commandeur du Mérite Agricole de France. Les autres décorés du jour seront le brigadier Edmond Blais, M.C., O.B.E., qui sera créé chevalier de la Légion d'Honneur; le lieutenant-colonel Pierre Sévigny, V.M., qui recevra la Croix de Guerre avec étoile d'argent; le capitaine H. Moss, de l'Artillerie canadienne; qui recevra aussi la Croix de Guerre avec étoile d'argent et le soldat L. Madore, de Sainte-Germaine de Kamouraska, qui sera décoré de la Croix de Guerre avec étoile de bronze. La décoration qui sera remise au lieutenant-colonel Sauvé symbolise toute la gratitude que lui témoigne la France pour son service signalé lors de l'invasion européenne et l'avance alliée en

Trois générateurs aideront à l'éclairage du bas du fleuve

MONTREAL, 21. (Spéciale). — La Corporation des biens de guerre vient de fournir 3 générateurs de 1,000 watts déclarés en surplus, à la Lower St. Lawrence Power Company qui fournit le courant électrique à la péninsule de Gaspé et à la région qui s'étend entre Rimouski, Qué., et Campbellton, N.-B. Ce faisant, elle vient en aide aux usagers domestiques et industriels de cette compagnie d'électricité, qui en ce moment souffre d'un manque d'énergie électrique.

Dans la région où les centrales de la compagnie sont utilisées, la chute de pluie n'a atteint que 25% du niveau normal, au cours de l'été et l'automne dernier. Il en est résulté un manque de courant dans toute la région. Les consommateurs domestiques se sont vu réduire à trois heures par jour l'usage du courant électrique et plusieurs industries ont été obligées de fermer leurs portes. En outre, les systèmes de chauffage à l'huile avec un souffleur électrique ne peuvent fonctionner.

Les trois générateurs fournis par la Corporation fonctionnent à l'essence. Ils ont été expédiés à Rimouski, par express et dès que leur installation sera terminée ils permettront de fournir du courant pour les besoins les plus urgents. Ce n'est cependant pas avant la fonte des neiges que la région pourra bénéficier d'une distribution normale d'électricité. Cette nouvelle indique que la compagnie fait tout son possible pour remédier à une situation incontrôlable. Le manque de pluie à l'automne est responsable de cette disette.

Le sous-ministre a ajouté que tout le problème de l'immigration est à l'étude depuis longtemps et qu'un comité interdépartemental a été institué pour élaborer un programme sur cette question difficile. Ce comité, formé de hauts fonctionnaires des divers ministères, agit comme conseiller d'un comité qui a été créé au sein du cabinet lui-même pour l'étude de la question d'immigration.

"On fait beaucoup d'efforts", dit M. MacNamara, pour établir une politique solide et durable en ce qui concerne l'immigration, de sorte que cette politique soit humanitaire et économique et, qu'en même temps, elle soit proportionnée à nos obligations internationales.

Recommandations du Dr C. Vézina

Le Dr Charles Vézina, doyen de la faculté de Médecine de l'Université Laval, a fait parvenir une lettre aux Commissaires des écoles de la cité de Québec relativement à l'importance de l'alimentation chez les enfants de nos écoles. Il s'agit d'un projet préparé par M. André Gasnier, chef du département de la Nutrition, à l'Institut d'Hygiène de la faculté de Médecine de Laval. La lettre et le rapport ont été laissés sur la table hier soir, en attendant de plus amples renseignements.

A 51,200 pieds

LONDRES, 21. — (BUP) — Le commandant d'escadre John Baldwin a atteint une altitude de 51,200 pieds au cours d'une envolée expérimentale dans un avion de combat à propulsion thermique. Il a survolé la région de Salisbury, en Angleterre. On dit qu'il s'agit d'un record pour un avion de ce genre.

Honorés par le Pape

Son Excellence Monseigneur Philippe Desranleau, de retour de Rome, a annoncé que Sa Sainteté le Pape Pie XII venait d'honorer trois laïcs de son diocèse en les nommant chevaliers de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand. Les décorés sont MM. Edouard Boisvert et Louis Coderre, de Sherbrooke, et Alphonse Cauchon, de Lac-Mégantic.

Beaucoup de demandes pour des travailleurs étrangers

OTTAWA, 21. — (DNC). — "Le gouvernement accorde toute son attention aux suggestions qui lui sont faites concernant l'immigration. Dans le programme qui sera mis en vigueur, on peut être certain que l'industrie minière du Canada, qui réclame des travailleurs européens, ne sera pas oubliée."

C'est ce que le sous-ministre du Travail Arthur MacNamara a déclaré, hier, dans un discours qu'il prononçait devant l'Institut canadien des Mines et de la Métallurgie qui est en congrès à Ottawa.

"Nous avons eu beaucoup de demandes pour l'immigration au Canada des travailleurs polonais et d'autres Européens. Ces demandes viennent de pratiquement toutes les industries", dit le sous-ministre. Dans les mines, ce sont les mineurs, les chauffeurs, les chauffeurs non spécialisés parce que les Canadiens n'apprécient pas beaucoup ce genre de travail.

Ces missionnaires reviennent au pays natal refaire leur santé usée par plus de dix années de labeurs, au milieu de difficultés et de dangers sans nombre. Elles sont parties de leurs missions depuis plusieurs mois et leur long voyage prolongé fin qu'après des retards et des souffrances, ils ont subi aux diverses escales.

\$13,000 pour la gratuité des livres

La Commission scolaire a déboursé une somme d'environ \$13,000 pour la gratuité des livres en faveur des enfants qui fréquentent nos 63 écoles. Le gouvernement provincial paie 75% de la gratuité des livres, cependant.

Le relevé des dépenses de la Commission scolaire de Québec au 31 décembre 1946 révèle que la Commission a dépensé à cette date \$758,168.90 sur son budget annuel évalué à plus d'un million. Les comptes du 15 décembre 1946 au 16 janvier 1947 s'élèvent à \$83,614.24.

S. Exc. Mgr Bray

SAINT-JEAN, N.-B., 20. — (B.U.P.). — Son Exc. Mgr P.-A. Bray, évêque de Saint-Jean, assistera à la messe de Son Eminence le cardinal Villeneuve. Mgr Bray quittera Saint-Jean jeudi afin d'être à Québec, vendredi matin.

Assurance d'auto

La compagnie Tessier et Tessier, Enr., a obtenu le renouvellement de la police couvrant le camion "International" au prix de \$139.68. Il y a augmentation de \$19.80 sur les taux de l'an passé, dont \$4.04 pour porter de \$1,000. à \$5,000, la responsabilité pour dommages matériels.

M. Gordon nie qu'il soit question de ces augmentations

OTTAWA, 21. — D.N.C. — Tard hier soir, M. Donald Gordon, président de la Commission des Prix, a nié catégoriquement qu'il soit question d'augmenter les prix du pain, du beurre et les loyers.

Voici les deux dépêches que notre correspondant à Ottawa avait envoyées pour rapporter les rumeurs qui circulaient hier dans la capitale à ce sujet.

LE PRIX DU BEURRE

OTTAWA, 21. — (DNC). — L'abolition des subsides fédéraux sur le beurre et la farine déterminera une hausse des prix qui pourrait toucher neuf sous la livre de beurre et une augmentation de 15 à 25 pour cent dans le prix du pain. Si le gouvernement prend cette décision, — comme cela est probable, — la hausse du coût de la vie fera un bond formidable d'ici quelques semaines, après les augmentations qui sont entrées en vigueur hier pour les prix des repas aux restaurants, les prix des chaussures et des automobiles usagées sans compter la longue liste de marchandises qui ne tombent plus sous le contrôle des prix.

Le gouvernement a pris la décision d'abolir tous ces subsides mais la question qui se pose est de savoir quand il sera possible de les faire disparaître sans causer un tort très considérable aux consommateurs canadiens. On croit que cette mesure pourrait être prise au printemps prochain.

Le subsidie sur le beurre est de 10 sous par livre de gras de beurre et la disparition de ce subsidie pourrait signifier une hausse de huit sous et demi ou neuf sous la livre de beurre pour le consommateur.

Le subsidie sur la farine couvrait la différence entre le prix du blé et le prix actuel de \$1.25. Pour le consommateur, la disparition de ce subsidie pourrait représenter une hausse de 15 à 25 pour cent dans le prix du pain.

Tous ces subsides que le gouvernement payait aux producteurs pour empêcher la hausse du coût des denrées coûtaient environ \$130,000,000 par année quand cette politique battait son plein en 1943. Depuis que le subsidie sur le lait, le thé et le café a été aboli, le total est réduit à environ \$60 millions par année.

4 religieuses reviennent de Mandchourie

MONTREAL, 21. (DNC). — Trois religieuses missionnaires des RR. SS. Antoniennes de Marie et une religieuse des RR. SS. missionnaires de l'Immaculée Conception arrivent de Mandchourie (par San-Francisco), à la gare Windsor de Montréal, à 5 h. 35 p.m. ce soir.

Ces RR. SS. Marie-Du-Carmel (Bertha Croft, de Chicoutimi), supérieure des RR. SS. Antoniennes dans la région de la mission de Lintung; Marguerite-Marie (Régina Plourde, de St-Jérôme, Lac-St-Jean); Marie de St-Thomas d'Aquin (Gabrielle Perron, Rosemont, Montréal); Ste-Agnès (Aurore Tournant, Beilleville), M.I.C.

Ces missionnaires reviennent au pays natal refaire leur santé usée par plus de dix années de labeurs, au milieu de difficultés et de dangers sans nombre. Elles sont parties de leurs missions depuis plusieurs mois et leur long voyage prolongé fin qu'après des retards et des souffrances, ils ont subi aux diverses escales.

La lutte devrait se poursuivre

Notre-Dame-de-Mont-Carmel, 20. — (Spec.). — A une session générale du conseil municipal de la paroisse de Mont-Carmel, comité de Kamouraska, tenue le 7 courant, il a été proposé par M. Wilfrid Dionne et secondé par M. Jean-Baptiste Rivard, que le conseil municipal de Mont-Carmel invite M. Duplessis à poursuivre la campagne entreprise contre les témoins de Jéhovah. Le conseil souligne l'importance de cette lutte qui protège notre foi, nous avons de plus cher le clergé et l'ordre social lui-même. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par les membres du conseil.

Le T. H. St-Laurent sera le conférencier

Le T. H. Louis Saint-Laurent sera le conférencier invité à la réunion que tiendra la Société des Nations-Unies au Canada, section de Québec, le 25 janvier prochain, à la salle des conférences de la faculté de Droit de Laval, 17, rue Ste-Famille, à 8 h. 30.

Tous les membres de cette société et ceux de l'Institut canadien des affaires internationales, section de Québec, et leurs amis sont cordialement invités.

Compte approuvé

Un montant de \$6,841.91 sera payé à M. Abel Ratte, entrepreneur-maçon, pour des travaux effectués pour le compte de la Commission de l'Exposition Provinciale. Le paiement a été autorisé hier après-midi, à la séance régulière du conseil présidée par le maire.

Pas encore de décision au sujet des corps de cadets

La formation de corps de cadets militaires subventionnés et contrôlés par le ministère de la Défense nationale a fait l'objet d'un long débat hier soir, à la Commission scolaire de Québec. Les membres de la Commission n'ont pas voulu trancher la question sans obtenir au préalable l'avis des aviseurs techniques du département de l'Instruction Publique à qui ils réfèrent l'affaire pour étude.

Une lettre de la Ligue des Citoyens de St-Sacrement incluant une protestation contre toute intrusion étrangère dans notre système d'éducation et s'opposant spécialement à cette formation de corps de cadets militaires subventionnés par la Défense Nationale, a provoqué cette discussion et cette décision des Commissaires des écoles de la cité de Québec.

Nous n'avons pas entendu, hier soir, la version de tous les Commissaires. Seul le président DesRivières, MM. Whelan et Mar-nell et le notaire Raymond Cossette ont fait connaître leur point de vue sur la question. Le notaire Cossette s'est prononcé contre une telle intrusion du fédéral contre l'autonomie des Commissions Scolaires et en matière d'éducation. Il a déclaré entre autres choses que nous devions nous mettre l'épaulé à la recherche pour trouver une solution heureuse à ce problème qui a fait l'objet de protestations nombreuses déjà de la part de corps publics tout aussi différents les uns que les autres. Il faut que l'autonomie des commissions soit respectée et il faut aussi que les lois du département de l'Instruction Publique ne soient nullement déformées de leur but. Le notaire Cossette a d'abord parlé d'une solution qui pourrait se présenter: demander au fédéral de verser aux Commissions Scolaires les octrois donnés à cette fin en vue de faire donner aux élèves des exercices physiques et gymnastiques qui ne viendraient pas en

(suite à la page 15)

Mort d'un journaliste en vue: M. Georges Pelletier

MONTREAL, 21. — Spéc. — L'une des figures les plus remarquables dans le monde du journalisme canadien vient de disparaître en la personne de M. Georges Pelletier, directeur du "Devoir". M. Pelletier, qui était malade depuis quelques années, est décédé à sa résidence de Montréal après une carrière bien remplie. Il faisait partie de la rédaction du "Devoir" depuis la fondation de ce journal en 1910. Il avait succédé à M. Henri Bourassa comme directeur du quotidien montréalais en 1932. Il était âgé de 64 ans.



Né à Rivière-du-Loup le 10 juillet 1882, fils de Narcisse-G. Pelletier et de Caroline Vézina, il fit ses études classiques au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière et ses études de droit à l'Université Laval. Licencié en droit, grande distinction et diplômé d'études littéraires en 1904, il fut admis à la pratique du droit en juillet de la même année. Il exerça pendant quatre ans la profession d'avocat à Rivière-du-Loup, puis commença sa carrière de journaliste en 1908 à l'"Action Catholique". Il passa au "Devoir" le 10 janvier 1910 et y fut une part active à toutes les luttes menées depuis par ce journal. Ses articles, rédigés d'une plume alerte, avec une logique rigoureuse appuyée sur une documentation précise, exerçaient une influence considérable.

Il fut rédacteur politique à Ottawa de 1910 à 1915; secrétaire de la rédaction de 1915 à 1923; administrateur jusqu'en 1932; puis directeur jusqu'à sa mort. Il est l'auteur de plusieurs études sur les problèmes économiques, sociaux et nationaux du Canada français. Il a aussi publié des lettres en France au cours d'un voyage en Europe en 1923. Il est depuis 1919 membre de la Société Royale du Canada et compte parmi les membres fondateurs du Cercle Universitaire de Montréal dont il a été secrétaire pendant plusieurs années.

M. Pelletier était professeur à l'Université de Montréal, qui l'avait chargé de cours sur la rédaction, la facture de l'administration des journaux. Il a été pendant plusieurs années membre du conseil de l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques de Montréal. Il est au nombre des anciens présidents de l'Union Amicale des anciens élèves du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Il avait épousé le 11 septembre 1923 Corinne Adam, fille de M. Joseph Adam, C.R., et de Corinne Mathieu. Son épouse lui survit de même que ses frères, Charles, Achille et Dominique Pelletier; ses sœurs: Marie-Alexandre (Mme Dr M.-H. Lebel), Virginie et Caroline Pelletier; ses beaux-frères: M. Gustave Adam, C.R., et Joseph Adam, I.C.; ses belles-sœurs: Mme Roméo Bourbeau (Juliette Adam), Mme Arthur Labrecque (Germaine Adam) et Mme L.-P. Picard (Annette Adam); ainsi que plusieurs neveux et nièces.

L'"Action Catholique" prie Mme Pelletier et les membres de la rédaction du "Devoir" de croire en l'expression de ses sincères condoléances.

Pas encore de décision au sujet des corps de cadets

La formation de corps de cadets militaires subventionnés et contrôlés par le ministère de la Défense nationale a fait l'objet d'un long débat hier soir, à la Commission scolaire de Québec. Les membres de la Commission n'ont pas voulu trancher la question sans obtenir au préalable l'avis des aviseurs techniques du département de l'Instruction Publique à qui ils réfèrent l'affaire pour étude.

Une lettre de la Ligue des Citoyens de St-Sacrement incluant une protestation contre toute intrusion étrangère dans notre système d'éducation et s'opposant spécialement à cette formation de corps de cadets militaires subventionnés par la Défense Nationale, a provoqué cette discussion et cette décision des Commissaires des écoles de la cité de Québec. Nous n'avons pas entendu, hier soir, la version de tous les Commissaires. Seul le président DesRivières, MM. Whelan et Mar-nell et le notaire Raymond Cossette ont fait connaître leur point de vue sur la question. Le notaire Cossette s'est prononcé contre une telle intrusion du fédéral contre l'autonomie des Commissions Scolaires et en matière d'éducation. Il a déclaré entre autres choses que nous devions nous mettre l'épaulé à la recherche pour trouver une solution heureuse à ce problème qui a fait l'objet de protestations nombreuses déjà de la part de corps publics tout aussi différents les uns que les autres. Il faut que l'autonomie des commissions soit respectée et il faut aussi que les lois du département de l'Instruction Publique ne soient nullement déformées de leur but. Le notaire Cossette a d'abord parlé d'une solution qui pourrait se présenter: demander au fédéral de verser aux Commissions Scolaires les octrois donnés à cette fin en vue de faire donner aux élèves des exercices physiques et gymnastiques qui ne viendraient pas en

(suite à la page 15)

Rude journée pour piétons et voitures

La circulation dans les rues de Québec et sur les routes de l'extérieur est devenue presque impraticable, à cause des marées d'eau et de la neige détrempée par la pluie diluvienne d'une partie de la journée d'hier et de la nuit. Un grand nombre de tramways restèrent en panne, leurs moteurs noyés par l'eau. Sur certains circuits, la compagnie Québec Power a retiré ses voitures plus tôt que d'habitude hier soir. De nombreux taxis ne répondaient pas aux appels, les quelques-uns qui le faisaient s'assuraient d'avoir de l'avis pas à circuler dans les rues, devenues impraticables. Plusieurs sous-sols de la basse-ville furent inondés, surtout dans St-Sauveur. A certains endroits l'eau atteignait un pied et même plus, dans les rues.

Sur les routes de Charny et de Sherbrooke, et de Québec-Montreal, on a dû faire cependant réel, la circulation n'a pas disparu, plusieurs remorques.

La retraite préparatoire à la fête de la Purification commença le dimanche, vingt-six janvier, à sept heures et demie du soir, dans la chapelle des Jésuites de la rue Dauphine. Le R. P. Fortunat Laurendeau, s.j., en sera le prédicateur. Les exercices auront lieu chaque soir à sept heures et demie. Tous les hommes et jeunes gens congréganistes, et leurs amis, sont invités à y assister.

4 règlements sont adoptés

Quatre règlements municipaux ont été adoptés en deuxième lecture hier après-midi, à la séance régulière du conseil de ville présidée par le maire Lucien Borne. Ces règlements concernaient la construction des bâtisses, l'élargissement proposé de la rue Dorchester, la municipalisation de la neige dans la rue Couillard et dans quelques parties des rues, le tarif de location de la salle de spectacles du Palais Montcalm.

Un cinquième règlement qui a trait au stationnement des véhicules sur la rue Dalhousie a été renvoyé au comité administratif pour plus amples études, sur proposition de l'échevin L.-P. Bégin, représentant du quartier Champlain, appuyé par son collègue, l'échevin Francis Dinan.

lettres; ses beaux-frères: M. Gustave Adam, C.R., et Joseph Adam, I.C.; ses belles-sœurs: Mme Roméo Bourbeau (Juliette Adam), Mme Arthur Labrecque (Germaine Adam) et Mme L.-P. Picard (Annette Adam); ainsi que plusieurs neveux et nièces.

L'"Action Catholique" prie Mme Pelletier et les membres de la rédaction du "Devoir" de croire en l'expression de ses sincères condoléances.

Un avis du chef de notre police

Les ordonnances permettant aux chauffeurs de taxis de prendre plusieurs passagers ne faisant pas partie d'un même groupe, d'un même point de départ pour des destinations différentes, et d'exiger une somme de \$0.25 par personne pour les voyages entre les stations de chemins de fer ou les terminus de bateaux et les hôtels, sont abolies depuis la proclamation du Gouverneur général en Conseil, en date du 31 décembre 1946, rappelant l'état de guerre.

Les chauffeurs et propriétaires de taxis ne peuvent maintenant transporter des personnes allant à différentes destinations dans le même voyage. Dans toutes leurs courses, ils doivent se servir du taximètre et charger le tarif ordinaire, soit \$0.25 au quart de mille.

Les chauffeurs de taxis qui ne se conformeront pas à cet avis seront poursuivis.

Véritable déluge à Montréal

MONTREAL, 21. — D.N.C. — La métropole a connu hier un déluge et les rues et trottoirs sont devenus en maints endroits absolument impraticables. La circulation s'en ressentit et tard hier soir un porte-parole de la compagnie des tramways avouait que toutes les voitures de la compagnie avaient des retards très considérables. A la police, on nous rapportait une série d'accidents divers, sans gravité toutefois, survenus d'un peu partout dans la ville. Aux hôpitaux ce fut une affluence record de blessés qui purent cependant réintégrer leur domicile après pansements.

A Dorval, toutes les compagnies aériennes contremandèrent les envoies de leurs appareils, à cause de la visibilité nulle. Vers dix heures, hier soir, la circulation dans la plupart des rues de la métropole était très dangereuse, plusieurs compagnies de taxis avaient donné ordre à leurs chauffeurs de remettre leurs voitures dans les garages.

L'inspecteur Thomas Leggett, chef de la circulation municipale nous déclarait qu'il n'avait jamais vu de tels embouteillages de circulation dans la ville, à cause de la température. Tous les agents des postes de cette division reçurent l'ordre de se rendre à leurs postes, aux diverses intersections pour décongestionner la circulation.

L'inspecteur Leggett conseilla aux automobilistes de munir de chaînes les roues de leur voiture en les priant d'éviter si possible de voyager dans les rues en pente.

La nuit dernière la pluie a continué et ce matin c'est une tempête de neige qui balaye la ville.

Privilege pour les activités paroissiales

Quatre organisations de jeunesse ont obtenu hier soir la permission d'utiliser des salles de la Commission scolaire pour diverses activités paroissiales. Ainsi la fanfare Lamblotte donnera une conférence-concert à l'école St-Sauveur, le 9 mars. La J.E.C. tiendra une journée d'étude, le 2 février, à l'école St-Joseph. Les anciens élèves de l'école St-Sauveur auront une soirée récréative le 29 janvier. Les membres de l'Ambulance St-Jean tiendra une assemblée hebdomadaire dans une salle de l'école St-Patrice.

Jubilé d'or d'un congréganiste

La chapelle des Jésuites sera la théâtre d'une imposante cérémonie de jubilé, à l'occasion du jubilé d'or de congrégation de M. Eugène Piché, agent d'affaires.

Le jubilaire renouvellera ses promesses de congréganiste le matin, à la messe spécialement dite pour eux.

La messe solennelle de dix heures, ce jour-là sera célébrée par Mgr Ferdinand Vandy, P.A. V.G., recteur de l'Université Laval.

Congé civique

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique
Louis-Philippe ROY, rédacteur en chef
Jacques VERREAULT, chef du service des nouvelles

MARDI, 21 JANVIER 1947

"La prunelle de nos yeux"

"L'Action catholique, prunelle de nos yeux". On s'en souvient, ces paroles sont de Pie XI à l'adresse de l'Action catholique. Voulant un jour honorer notre oeuvre, Son Eminence le Cardinal Villeneuve remit à notre Directeur général une photo grand format dédicacée et autographiée. On peut en voir une reproduction réduite ci-contre.

Inutile de dire que l'Action Catholique attache beaucoup de prix à ce souvenir; notre bien-aimé père spirituel ne pouvait mieux nous exprimer son appréciation.

D'ailleurs, dès le début de son pontificat sur le siège de Québec, l'Éminent Archevêque tenait à dire toute sa pensée. Le 31 octobre, à l'occasion des noces d'argent de l'Action Sociale Catholique, Son Eminence consacrait un mandement spécial à son oeuvre de prédilection. Nous reproduisons une partie de cette lettre pastorale en cette même page.

"Il reste à ne pas dilapider un pareil héritage, à Nous montrer capable de le comprendre et de l'exploiter", concluait notre Archevêque. Maintenant que la mort a mis un terme à cette vie débordante d'activité, on peut affirmer sans aucune exagération, que, bien loin de dilapider cet héritage, Son Eminence l'a fait fructifier et lui a assuré un développement prodigieux.

L'oeuvre de presse, pour ne mentionner que celle-là, si chère au coeur du Cardinal disparu, est en plein progrès. L'ACTION CATHOLIQUE est fière d'en rendre aujourd'hui hommage à celui qui ne lui a jamais ménagé ni son affection ni ses lumières.

Louis-Philippe ROY

Aux pays neufs, sa mémoire restera en honneur

Les cloches des chapelles lointaines comme celles de nos cathédrales ont raison de pleurer parce qu'elles viennent de perdre un Bienfaiteur qui les comprenait.

Son Eminence venait de déplorer le manque de prêtre pour les multiples ministères de son diocèse quand un Missionnaire-Colonisateur entra, un jour, chez Elle...

"Eminence, les cloches ne sonnent pas à St-Yves en Abitibi et les paroissiens vous supplient de leur donner un curé."

"En connaissez-vous un?"

"Oui, Eminence."

"Eh bien, allez le chercher." Et par délicatesse, pour le jeune prêtre qui allait tomber dans les filets, Son Eminence, ajoutait toujours: "Vous prenez ce que j'ai de mieux."

En effet ce qu'il y avait de mieux n'était pas trop pour une oeuvre... "qui dans les desseins de la Providence, a pour fin d'étendre le royaume de Jésus-Christ, sur la terre, d'y multiplier les paroisses et les foyers." (Lettre pastorale du 28 mars 1934.)

Cette oeuvre de... "La Colonisation qui constitue présentement dans notre Province, l'une des formes les plus urgentes d'action sociale catholique", (Circulaire aux Curés, 5 décembre 1934) a toujours trouvé dans Son Eminence, un directeur éclairé et dévoué et un avocat puissant. Sa compréhension parfaite et profonde du problème étonnait, au plus haut point, les fils de la terre dont la mission est d'agrandir le pays avec le surplus de population de nos paroisses rurales.

En 1933, le cardinal Villeneuve fonde la Société de Colonisation du diocèse de Québec; en 1934, il veut, qu'à cette Société diocésaine, se rattachent des Comités de Colonisation fondés dans toutes les paroisses de son diocèse; il invite les autres Evêques à en faire autant dans leur diocèse respectif, et en 1938, il approuve la Fédération des Sociétés de Colonisation des 15 diocèses de la province de Québec.

Notre Cardinal soutenait ce qu'il avait fondé: "Notre Société de Colonisation doit avoir la préférence sur des oeuvres similaires" dit-il, en annonçant la quête de la fête de la Saint-Jean-Baptiste en faveur de la Société de Colonisation, (Lettre pastorale de 1934.) et ce fut une des consolations de ses derniers jours, d'apprendre que cette quête se ferait, à l'avenir, dans tous les diocèses.

Que d'autres initiatives il a encouragées et aidées dans le but d'apporter plus d'aisance et de confort à nos braves colons! Que de lettres, il a reçues des Pays Neufs! "Que pensez-vous de ce colon? Combien lui dois-je?" demandait-il un jour à un petit curé. Après cela, Son Eminence était en bonne posture pour demander à l'autorité civile de faire sa part.

Au Congrès de Colonisation de 1934, Son Eminence disait: "La Chair et le désordre viennent solliciter nos jeunes. Nos âmes de pasteurs s'émouvent, nous voyons en foule notre jeunesse s'en aller aux abîmes et de toute notre force d'évêques s'adressant à des chrétiens, nous vous prions: Sauvez la religion de vos Pères, sauvez les moeurs chrétiennes, sauvez, chez nous, la famille et la race... Il existe une grave obligation de conscience pour les chefs d'Etat et pour les subordonnés de collaborer dans le sens le plus efficace à la solution du problème vital qui se pose présentement. Arrière les considérations mesquines et les ambitions du pouvoir! c'est au niveau de la haute politique, au sens le plus noble du mot, que tous les hommes publics et les groupements sociaux doivent se hausser. Sinon, tous les inertes et tous les hésitants porteront devant Dieu une justiciabilité responsable, et aux regards de l'histoire ils seront stigmatisés du crime d'avoir perdu l'avenir."

En 1940 Notre regretté Cardinal faisait le tour de notre pays neuf par excellence: l'Abitibi. "Je suis émerveillé et combien satisfait de tout ce qui s'est fait, ici, avec si peu: je n'ai qu'un regret: c'est de ne pas avoir fait assez pour cette grande oeuvre de la Colonisation", disait-il aux curés et aux colons là-bas.

Eminence, ceux qui s'occupent d'orienter et d'aider les colons savent que vous en avez fait assez pour que votre nom soit écrit, en lettres d'or, dans l'histoire de nos pays neufs; assez pour que votre oeuvre colonisatrice continue de grandir et, qu'à un rythme toujours accéléré, les clochers d'airain continuent d'apparaître dans l'immense inconnu de notre cher Canada.

"La Fédération des Sociétés de Colonisation de la province de Québec."

Son Eminence et l'Action Catholique



Précieux témoignage d'appréciation

(Extrait d'un mandement publié à l'occasion des noces d'argent de l'Action Sociale Catholique)

"Avec quelle joie et quelle légitime fierté, Nos très chers Frères, ne pouvons-nous pas constater que ce programme tracé par la sagesse du Chef de l'Eglise, depuis déjà vingt-cinq ans il avait été indiqué par nos vénérés prédécesseurs, en particulier par le regretté Cardinal Bégin, de suave mémoire, et son très ardent auxiliaire et successeur, Monseigneur Paul-Eugène Roy.

"S'inspirant des directives déjà si pressantes de Léon XIII et de Pie X, Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, Archevêque de Québec, dans un document de la plus haute portée apostolique, instituant, dès le 31 mars 1907, l'oeuvre de l'Action Sociale Catholique", lui donnant comme objet d'unir d'abord dans un effort commun les esprits et les volontés pour les faire travailler ensemble à la réalisation du progrès social catholique; de grouper aussi toutes les oeuvres sociales catholiques déjà existantes et d'en créer de nouvelles selon que le permettraient les circonstances et les ressources; de susciter enfin et d'encourager toutes les oeuvres de propagande, d'études, de conférences, de congrès et d'associations qui lui paraîtraient utiles et aptes à développer et affermir dans nos populations le sens de la vie catholique. Le vénérable prélat créait aussi, du même coup, pour donner à la première oeuvre un moyen efficace de se propager et d'exercer partout son influence, l'oeuvre de la "Presse Catholique", à l'effet de diffuser par des publications de tous genres les saines doctrines de l'Evangile et de l'Eglise. Il formait enfin un Comité permanent, placé sous l'autorité de l'Ordinaire et composé de prêtres et de laïques nommés par lui, dont la charge serait de surveiller le fonctionnement de l'oeuvre.

"Depuis lors, vingt-cinq ans se sont écoulés. L'oeuvre a été fondée, elle a grandi, elle a subi des épreuves et des chocs, mais elle s'est maintenue et, grâce à Dieu, elle a accompli une tâche gigantesque. Ce

n'est point notre intention d'en faire ici l'histoire. Mais qui contestera légitimement ses résultats, capables de justifier les efforts héroïques, les dévouements admirables, les sacrifices crucifiants qu'elle a coûtés; Nous serions tentés de demander à tous ceux qui, maintenant rendus à leur bonheur de l'éternité, se sont dépensés avec une sainte folie à établir et à fortifier cette oeuvre, s'ils regrettent aujourd'hui leur zèle, leurs angoisses, leurs épuisants labeurs. Il nous semble en particulier voir la figure de l'infatigable apôtre social que fut Monseigneur Paul-Eugène Roy, sourire, dans le rayonnement de sa gloire impérissable, aux épreuves si cruelles à son coeur que cette oeuvre chère entre toutes a pu lui occasionner. Volontiers, Nous demandons aussi à ceux qui demeurent parmi nous, isolés peut-être aujourd'hui dans la retraite obscure où les a conduits la fatigue, l'humilité ou l'épreuve, selon les desseins de la Providence, s'ils estiment perdues ou infécondes les heures qu'ils lui ont consacrées, les sueurs et même les larmes que pour elle ils ont versées.

"Pour notre part, Nous ne le croyons point. Repassant en notre souvenir ces vingt-cinq ans de rayonnement catholique, que nous avons toujours suivi d'un oeil intéressé et d'un coeur ému, et dont Nous avons Nous-même au loin ressenti la lumière et la chaleur, il ne saurait Nous venir en pensée qu'on puisse avoir payé trop cher tant de bien accompli: une opinion publique purifiée des principes les plus nobles, notre jeunesse et notre classe ouvrière organisées selon les maximes de l'Eglise, nos institutions traditionnelles vigoureusement défendues et protégées pour l'avenir, un enseignement chrétien pénétrant jusqu'aux plus modestes foyers par la voix de la presse, nos moeurs populaires assainies par de puissantes offensives, une piété fortifiée dans la plupart des familles grâce aux oeuvres nombreuses qui se sont rattachées à l'oeuvre main-

tenant jubilaire, la naissance d'organisations similaires et collatérales qui en ont étendu et multiplié le rayonnement, en un mot, ces résultats eux-mêmes que Sa Sainteté Pie XI attend dans tout l'univers catholique de l'organisation des forces chrétiennes.

"Il Nous reste, Nos très chers Frères, à ne pas dilapider un pareil héritage, à Nous montrer capable de le comprendre et de l'exploiter.

(Extrait de la Lettre pastorale et mandement de Son Eminence Monseigneur J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., Archevêque de Québec, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Action Sociale Catholique.)

L'Unité de l'Eglise

Aux Etats-Unis, sur 130 millions d'Américains, on en compte environ 70 millions qui ne font aucune religion. Quelque 25 millions sont catholiques. Le reste est protestant, de toutes couleurs et croyances. En fait, ce bloc glisse rapidement vers l'infirmité.

Au Canada, d'après le recensement de 1941, les protestants se répartissent comme suit :

United Church	2,204,875
Anglicans	1,751,188
Presbytériens	829,147
Baptistes	483,592
Luthériens	401,153
Pentecotistes	57,646
Armée du Salut	33,548

soit un total de 5.678.700, auquel il faut ajouter 266.678 adeptes de sectes protestantes de moindre importance. Il y a donc au Canada 5.945.378 protestants, sur une population totale de 11.506.655. Nous sommes 4.986.552 catholiques.

Que faisons-nous pour la conversion des 5 millions et demi de protestants? Ils sont confiés à notre zèle apostolique par la Providence qui nous fait vivre avec eux dans un même

Paroles de Son Eminence...

...sur les Encycliques pontificales

Messieurs, j'ai rencontré plusieurs fois d'excellents catholiques de chez nous qui m'ont soutenu que l'Encyclique "Rerum novarum" de Léon XIII n'était pas faite pour notre pays. Quelques-uns n'ont pas aimé non plus que je résume il y a quatre ans celle de Pie XI, "Quadragesimo anno". Seront-ils plus satisfaits de la divulgation que je viens de faire de l'Encyclique "Divini Redemptoris"? C'est qu'ils ont peur des Encycliques. Ils ne les lisent point, de crainte que ça ne les dérange dans leurs affaires ou du moins ne trouble leur conscience. Ils aiment mieux prétendre que ça regarde les autres pays. En attendant, comme les autruches, enfouons-nous la tête dans le sable pour soutenir l'ennemi.

Grave responsabilité. Pour nous tous. Pour nous, Evêques et prêtres qui ne saurions pas comprendre les enseignements du Vicaire du Christ ou qui n'aurions pas le courage de les répéter. Pour vous, patrons, marchands, professionnels, qui entendriez mener vos affaires à votre guise, sans vous soucier des encycliques ni de ces fausses peurs du communisme. Soit, vous sauterez avec nous, et peut-être sans l'aurole du martyre. Pour les hommes publics et les chefs d'Etat aussi. Ils s'avancent sur une mer bien agitée et prétendent la plupart sauver leur peau et leur pays par des artifices prestigieux et des tours d'acrobatie. J'aimerais mieux les voir s'arrêter un instant, écouter la voix du Grand Pilote et consulter la vraie boussole pour se diriger à bon port.

(Conférence 7 avril 1937)

...sur la philosophie

"La métaphysique, au dire d'Aristote, ne sert à rien, et c'est là sa noblesse. Entendez qu'elle ne vise ni à l'intérêt ni au pouvoir, mais elle est nécessaire à l'homme, s'il veut connaître ses intérêts véritables et exercer une vraie puissance humaine. Qu'on n'oublie point qu'il doit y avoir dans une société des individus dont le métier soit de penser. Et c'est à quoi, Messieurs je vous convoque, vous donnez ensuite libre carrière de critique sur les hommes et les institutions, pourvu que vous y mettiez de la sincérité.

"Je ne cesserais donc de proclamer, de crier que le thomisme est un bien de l'humanité. Ce n'est point exclusivement une philosophie de séminaire, mais la philosophie naturelle de l'esprit humain. Si nous en avons le monopole, c'est notre ministère que de le faire briser. L'heure est venue pour cette philosophie, la plus saine de l'humanité, de se répandre dans tous les ordres de la pensée et de l'activité rationnelle."

(Discours sociaux aux jeunes, le 26 octobre 1934)

...sur le patriotisme

Comme nos parents, aussi bien, et avec eux, la patrie nous a amenés à l'existence et à la vie. Elle est leur extension, ils en sont le centre et le coeur. Voilà pourquoi l'Eglise admet le patriotisme et l'impose à ses fidèles. Elle le fait découler du quatrième précepte du Décalogue. lequel nous commande d'aimer nos pères et mères et tous ceux qui y participent. Et nous en recevons la grâce et l'inclination chrétienne avec le baptême et les autres sacrements, comme à l'égard de tout bien. Le Saint Esprit nous en accorde le don, et l'élève quelquefois jusqu'à l'héroïsme qu'on reconnaît en une sainte Jeanne d'Arc, en un saint Thomas Morus, en Dollard des Ormeaux et ses compagnons, "héros incomparables qui marchèrent au combat sachant qu'ils n'en reviendraient pas".

Car, répétons-le, la patrie, elle aussi, nous engendre, et nous lui devons un retour filial. La race de nos ancêtres, avec les mots qu'ils nous ont appris et les idées qu'ils nous ont ainsi inculquées dans le tempérament; la terre de la patrie qui nous donne l'air, le soleil et le pain dont s'est formé et enrichi notre sang; l'atmosphère sociale et politique que nous respirons en notre pays et qui nous habite l'âme à divers sentiments humains, fournissant à notre esprit de quoi vivre et penser: voilà la patrie, voilà d'où nous avons été tirés et faits hommes.

(Discours, 25 juin 1935)

...sur les Sans-Dieu

Telle est la doctrine qui est la seule solution du problème social. Le problème social, c'est l'inégalité des conditions des hommes, et surtout, c'est la lutte des classes, c'est l'écrasement des pauvres par les riches et la ruée à certains heures des pauvres sur les riches pour le devenir à leur tour.

Eh! bien, je défie quiconque de trouver un remède à ce mal, une économie politique qui règle les rapports des hommes et remette de l'ordre dans la société, à moins de commencer par la croyance en Dieu et la destinée des hommes au bonheur éternel. Je défie les hommes d'Etat de tous les pays du monde de rétablir la justice et la charité dans l'humanité, à moins de commencer par fonder ces vertus sur la conscience des croyants et l'abnégation et le détachement de ceux qui s'estiment de futurs citoyens du ciel. Autrement, on aura la domination tantôt des uns, tantôt des autres, on n'aura point l'ordre. Si vous ne croyez point à Dieu, il ne reste plus que la force. Et qui empêche le peuple de se servir de la force à son tour, si les gouvernants n'ont leur autorité eux-mêmes que de la force.

(Discours, 9 décembre 1934)

pays. Sans doute il ne s'agit pas de mettre en péril l'intégrité de notre foi ni de nous exposer à perdre notre esprit chrétien dans les querelles. Les directives de l'Eglise doivent toujours nous guider dans les voies de la prudence. Il nous reste pourtant de multiples occasions où, par notre charité, notre bon exemple et nos prières, nous pouvons amener à la pleine vérité quelqu'un de nos frères séparés.

Coeur miséricordieux de Jésus, ramenez à la vraie foi tous les protestants d'Amérique.

CONVOCATIONS. — Salle no 3 : Conseil général.

Acton Vale (Bagot)

STATISTIQUES. — (DNC) — Il y a eu dans la paroisse, l'an dernier, cent cinquante-cinq nais-

sances, trente-sept mariages et trente-deux décès.

BAPTEME. — A M. et Mme Jules Chagnon (Marie-Berthe Chagnon), une fille, baptisée sous les noms de Marie-Thérèse-Lise-

Nicole. Par. et mar. M. et Mme Chagnon, oncle et tante de l'enfant.

ELUS PAR ACCLAMATION. — M. Charles-Léon Martel, vient d'être élu par acclamation.

Les conseillers sont les mêmes, excepté M. André Lerich, qui a été également élu par acclamation.

Nos félicitations.

POUSSINS A VENDRE

RACE P.R.B. et NEW HAMPSHIRE, aussi croisement poules grises et coqs rouges.

Poulettes de 5 à 8 semaines.

S'adresser par tél. No 1 ou directement au

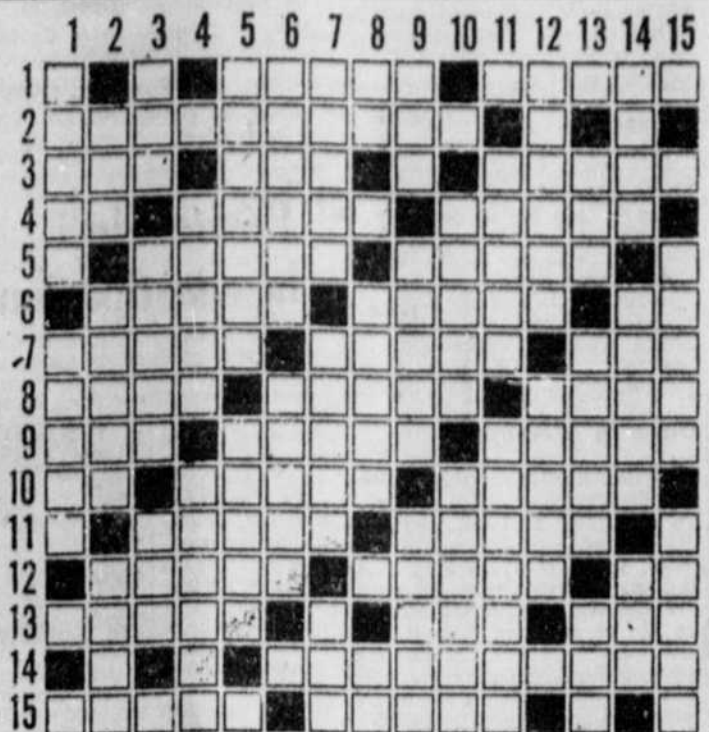


LINIMENT SLOAN

Bon pour le LUMBAGO

TAPOTEZ-EN SIMPLEMENT!

MOTS CROISES



HORIZONTAL

- 1-Maison, chambre qui se loue toute meublée — Nom vulgaire de la pie
- 2-Oiseau rapace africain.
- 3-Affirmation — Adj. possessif
- 4-Ururateur du pouvoir souverain.
- 5-Chemin de halage — Revenu d'un abbé — Conseil, avertissement
- 6-Prenom féminin — Ancienne mesure de capacité.
- 7-Fille d'Acrisios — Lieu pour serrer les toits — Pronom personnel.
- 8-Petit tonneau — Voix d'homme
- 9-Adj. possessif
- 10-Père, embelli — Partie du pied
- 11-Division du compas — Jeune élève en peinture — Inavoués.
- 12-Pronom personnel — Poignard (Arg.) — Grand tonneau.
- 13-Etoffe croisée dont la chaîne est de fil et la trame de coton — Couleur de chair.
- 14-Brunir le teint — Billet d'identité et d'admission — Symbole du baryum
- 15-Croissance (Fg) — Ville de Belgique — Grosse pilule.
- 16-Jeune faisan.
- 17-Confère d'Asie — Rivière d'Angleterre.

VERTICAL

- 1-Séparé — Penchant à faire le bien.
- 2-Possède — Tranche d'un poisson — Jeune cerf.
- 3-Adverbe — Terre calcaire mêlée d'argile dont on se sert pour amender le sol — Chef d'un banat hongrois.
- 4-Gout porté à l'extrême (Fg) — Acclamer (Fg).
- 5-Supérieur d'un ordre religieux — Fine, adroite.
- 6-Manque de force, de vitalité — Mettre à sec.

- 7-Panier à rapporter le charbon dans les forges — Tambour — Qui résonne peu, qui est sourd.
- 8-Négation — Qui tient du chat — Conjugaison.
- 9-Colère — Boue, qui marche à la tête des troupeaux transhumants
- 10-Vieux, infirme.
- 11-Bailiste très fine — Race de cheval domestique retournée à l'état sauvage dans l'Asie occidentale.
- 12-Avoir à la main — Anse métallique d'un coffre, d'une malle.
- 13-Alcool organique bi-atomique — Plume longue des ailes des oiseaux.
- 14-Rou — Nom vulgaire de l'aune — Ce qui termine un objet.
- 15-Courage, audace (Arg.) — Etat, condition — serpent.
- 16-Contrée de l'Europe ancienne — Action de sauver.

Solution d'hier

1. TABLE D'ORIENT
2. BAILLEUL
3. DORIS
4. OSPLER
5. ANRISTAS
6. STAND LARGOT
7. LULEPORTION
8. FREDOT
9. DELURER
10. BEVEUR
11. IN SOTODIN
12. STUTSULE
13. SONAMARIEN
14. ARABAPARVEN
15. COLONIAL TONNE

M. Alcide Pellerin fêté à Ste-Sophie

STE-SOPHIE, Mégantic, 20. — (Spéc.) — Un groupe imposant de parents et d'amis se sont réunis dimanche, le 5 janvier, à la demeure de M. Alcide Pellerin, pour célébrer l'anniversaire de naissance de ce dernier. A cette occasion, une magnifique montre et une bourse bien garnie lui furent présentées par sa petite-fille Lyse Pellerin.

Au nombre des personnes présentes, on remarquait, outre M. et Mme Alcide Pellerin, M. et Mme Léo Pellerin et leurs fillettes Lyse et Murielle, M. Roger Pellerin, Mlle Fleurette Gosselin, Flore Pellerin, M. René Cloutier, Donat Pelchat, Paul Gosselin, Alfred Pelchat, Pierre Larose, Alfred Guay, Emile Landry, Alfred Gosselin et sa fille Jacqueline, M. et Mme Paul-Emile Pelchat, Roger Pelchat, Mlle Georgette Pelchat et M. Armand Fournier, Mlle Lucienne Gosselin et M. Prudent Pelletier, Mlle Réjeanne Doucet et M. Patrick Larose, Mlle Geraldine Gosselin et M. Jean-Paul Ferron, Mlle Noëlla Pellerin et M. Florent St-Pierre.

Mlle Antoinette Pelchat et M. Clément Gosselin, Mlle Jeanne d'Arc Pellerin et M. Jean-Louis Michaud, M. Gérard Gosselin, Cléophas Pelchat, M. et Mme Wilfrid Gosselin, Ernest Bergeron et leur fils Réné, M. Honorius Gosselin, Lauriat Gosselin, Lucien Paradis et Roland Gosselin.

Au cours d'une courte allocution, prononcée à cette occasion, M. Pellerin remercia tous ceux qui ont indirectement à l'organisation de cette fête. Il y eut chant, musique et goûter.

Dieu attache souvent de si grands desseins à tant de petites circonstances!

LES CORS lèvent sans une douleur

Ni tampons, ni emplâtres embarrassants — seulement quelques gouttes d'un remède indolore — l'EXTRACTEUR de Cors PUTNAM — quelques applications et le cor saute, racines, branches et tout! Pour avoir des résultats rapides augmentez le confort employez le vieux remède fiable, l'EXTRACTEUR DE CORS PUTNAM, 35c. chez tous les pharmaciens.

Extracteur de Cors Putnam



A tous les membres de l'Episcopat et du clergé et aux membres de la famille, nous offrons

l'expression de nos plus sincères sympathies à l'occasion de la mort

de Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. VILLENEUVE

L'ASSOCIATION D'HOSPITALISATION de QUEBEC (La Croix-Bleue.)

Aujourd'hui tout comme hier



En moins de 2 SECONDES!



FAITES VOUS-MÊME CETTE EXPERIENCE



Moins de deux secondes après avoir commencé la descente, les experts sauteurs ont atteint la surprenante vitesse de 60 milles à l'heure sur leurs skis...

Moins de deux secondes après que vous l'avez avalé, le véritable Aspirin commence à agir, à vous procurer le

PROMPT SOULAGEMENT des DOULEURS DUES AU RHUME!

Le ski est un sport agréable—mais pas quand vous avez un rhume. Ayez donc toujours de l'ASPIRIN sous la main. Vous trouverez que l'ASPIRIN dispose vite des symptômes de rhumes. C'est parce que l'ASPIRIN commence à agir si vite—il commence réellement à se désagréger en deux secondes! Pour constater cela vous-

même, laissez tomber un comprimé d'ASPIRIN dans un verre d'eau et regardez votre montre. Rappelez-vous que ce qu'il fait dans l'eau, il le fait aussi dans votre estomac. C'est pourquoi vous êtes soulagé si remarquablement vite. Achetez de l'ASPIRIN aujourd'hui.

Demandez toujours le véritable

ASPIRIN



Plus Bas-Prix que Jamais!

Petite boîte de 12... seulement 18¢
Boîte économique de 24... seulement 29¢
Gros flacon de 100... seulement 79¢

Aux plus grands magasins de Québec



Membres de l'Association des Marchands détaillants du Canada

HEURES D'AFFAIRES!

9 h. à 5 h. 30 — Samedis et veilles des fêtes : 9 h. à 6 h.

Au rayon de la LINGERIE

Mesdames, Mesdemoiselles!

Vous serez toujours agréables à regarder, si vous êtes toujours proprement vêtues à la maison. A cette fin, vous ferez bien de profiter des offres ci-après:

SMOCKS BLANCS

En tissu de très belle qualité, modèle croisé, avec ceinture en arrière — manches courtes.

Tailles : 34 à 42.

\$2.39 et \$2.79

SMOCKS BLANCS

Aussi en tissu de belle qualité, modèle boutonnant sur toute la longueur en avant.

Tailles : 14 à 44.

\$2.95 à \$3.50

Manteaux de maison

(House coats)

En crêpon, broadcloth, ou Schintz imprimé — Choix de très jolis modèles, en une variété de couleurs attrayantes.

Tailles : 14 à 42.

\$3.25

a \$6.75



Faites vos achats avec les

COMPTES COUPONS-BUDGET "PAQUET"

VOYEZ COMME CE SYSTEME EST SIMPLE



Lorsque votre compte est ouvert à notre service de crédit vous obtenez un livret contenant des coupons d'une valeur totale de \$15.00 — \$25.00 ou \$50.00, suivant le cas. Dans chaque livret il y a des coupons de 25, 50, \$1.00 et \$2.00. Lorsque vous faites vos achats dans les différents rayons du magasin, vous donnez le nombre de coupons correspondant au montant de votre achat, et vous recevez en échange, de la marchandise, tout comme si vous aviez payé comptant.

Vous pouvez emporter les articles que vous avez achetés ou les faire livrer à votre choix.

Ces livrets de coupons sont payables 1/3 comptant et la balance par versements mensuels.

Pour plus amples informations s'adresser au Service de Crédit, même plancher, au-dessus du Rayon de l'Épicerie.

Téléphone : 8131 — Locaux 46 ou 56.

A moitié mort! Tant de maux!
Sauvé grâce au
TONIQUE: LAXATIF & AMERS
Pas d'appétit? Mauvaise digestion, constipation, troubles du système nerveux, maux de tête, bilieuses, indigestion, flatulences, etc. Le TONIQUE LAXATIF & AMERS agit sur le système digestif et nerveux. Il favorise l'assimilation des aliments, régularise les fonctions du système digestif, calme les maux de tête, les bilieuses, les indigestions, les flatulences, etc. Il est le remède idéal pour tous les troubles du système digestif et nerveux. **HERBES INDIGÈNES DE BLISS**

Taschereau-Fortier
Maire et conseillers. — Le conseil municipal Taschereau-Fortier (division de la paroisse de Scott), se compose comme suit: MM. Cyrille Fortier, maire, élu par acclamation, pour un terme de 3 ans; M. Drouin, sec.; Valère Giguère, Edmond Couture, Maxime Fillion, Ernest Marcoux, Arthur Dameret et Florian Binette, conseillers.

Grondines (Portn.)
Visite du Père Noël. (DNC). — Le 25 décembre, le Père Noël, venu à notre belle paroisse, pour distribuer des cadeaux. Accompagné de M. Thibault Chabou et M. Rolland Sauvageau, marchand, il fit son entrée aux applaudissements des enfants et parents qui les accompagnaient. Pour la circonstance, les religieuses avaient préparé une saynète, "L'adoration des bergers à la Crèche", qui fut très bien rendue par les élèves du couvent, et un chant, par Luc Gauthier. Mme la secrétaire du cercle offrit des remerciements au nom des fermières.

Soulagez la CONSTIPATION avec ce remède à Double-Action

Ne laissez pas la constipation vous abattre. Faites ceci pour être soulagé d'une manière efficace et douce. Prenez simplement de 2 à 4 cuillerées à soupe de Lait de Magnésie Phillips avec de l'eau. Vous vous réveillerez plein d'énergie, alerte et dispos. De plus, le Lait de Magnésie Phillips est reconnu comme étant l'un des neutralisants qui agissent le plus rapidement contre l'excès d'acidité de l'estomac! Ce remède est à double-action: il soulage l'hyperchlorhydrie et la lourdeur. Rappelez-vous que...

PHILLIPS' MILK OF MAGNESIA

Cela ne vous coûte que 25¢ POUR AVOIR CE QU'IL Y A DE MEILLEUR! FABRICATION CANADIENNE

Nous déplorons la perte de Son Eminence le Cardinal Villeneuve

Sa mort jette une ombre tragique sur toute l'Eglise et sur toute la nation canadienne.

CHINA SHOP
12, de la Fabrique

Je ne vous dis qu'un MOT

"Vivace, c'est un bon mot... un mot agréable... qui vous assure un thé d'une saveur incomparable."

A votre prochaine visite chez l'épicier, demandez-lui le thé Lipton d'une saveur vivace... un thé dont le goût vivace n'est jamais fade ou insipide, mais toujours frais et animé.

Vivace
est la saveur du THÉ LIPTON

Avec l'Eglise et le Canada nous ressentons vivement le deuil qui frappe la population tout entière par la mort de SON EMINENCE LE

CARDINAL VILLENEUVE

L'ASSOCIATION DES LAITIERS DE QUEBEC

LE BRIDGE
Par Armand DesRoches
MEMBRE AGREE DES STUDIOS D'ELY CULBERTSON

2,543 — Piège

Par ses enchères de camouflage, Sud tendit un piège dans lequel ses adversaires ne tardèrent pas à tomber.

Donneurs: Est
Tous vulnérables
6 5
R 9 7 6 4 3
7 3
A 7 3

Les enchères:
Est Sud Nord
1-1 passe 1-1
2-2 passe 2-2
3-3 contre 3-3

Notez que Sud, bien que tenant une couleur de huit cartes commandées par l'as et le roi, passa d'Est. On comprend qu'il avait après la déclaration d'ouverture l'intention de participer subitement aux enchères afin d'écarter un adversaire à la contrepartie pour une pénalité avant que les enchères n'aient atteint un palier élevé. Il fut admirablement favorisé par les circonstances: quand il annonça 1-pique après que son partenaire eut été contre à cœur, sa déclaration eut toutes les apparences d'un sauvetage. On s'imaginait alors pourquoi Ouest contourna les 3-piques de Sud.

Sud fut tout aussi brillant au cours de la marche du coup qu'il le fut dans ses enchères. Ouest

LA LIGUE DE BRIDGE DE QUEBEC

TROPHÉE TOUSIGNANT — EQUIPES DE DAMES
TROPHÉE BOULET — MARCEAU EQUIPES DE MESSIEURS

Demain soir, mercredi le 22 janvier, aura lieu la première séance des tournois paires de dames et de messieurs qui se dérouleront dans les salles de Chevaliers de Colomb, 38, chemin Ste-Foy.

Tous les bridgeurs et bridgeuses de Québec et des environs sont cordialement invités à prendre part à ces tournois et nous les prions de communiquer immédiatement avec le président de la Ligue M. Almas-E. Gagné, téléphone 3-5397 pour s'inscrire ou demander tous renseignements dont on pourrait avoir besoin à ce sujet.

Comme nous l'avons annoncé antérieurement, il y aura deux séances. Une éliminatoire mercredi, le 22 janvier, en même temps qu'un tournoi Consolation pour tous ceux qui n'auront pas réussi à se qualifier au cours de la première rencontre. BIENVENUE A TOUS ET BONNE CHANCE

Courrier de St-Romuald

Complable. — (D. N. C.). — M. Yves Caron, fils de M. J.-A.-P. Caron, gérant de notre succursale de la Banque Canadienne Nationale, vient d'être nommé comptable de la maison J.-P. Gosselin de notre paroisse.

Memore de l'International Accountants de Chicago, M. Caron était autrefois auditeur de l'étude comptable Victor La Rochelle, c.a. de Québec.

Nos félicitations.

Marriage. — Le 18 janv., fut célébré le mariage de M. René Robitaille et Mlle Huguette Vallée, de New Liverpool.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le ch. E.-A. Dupont, curé. M. Léandre Robitaille servait de témoin à son fils et Mlle Vallée était accompagnée de son père, M. Robert Vallée.

Le repas fut pris chez les parents de la mariée, à l'issue de la cérémonie, puis les nouveaux époux firent un voyage à Montréal et Ottawa. A leur retour, ils résideront à St-Romuald.

Nos vœux de bonheur.

Malades. — Mme Edgar Boucher, de la rue Commerciale, est de retour de l'Hôtel-Dieu de Québec où elle était hospitalisée depuis 15 jours.

M. Roger Brousseau, fils de M. et Mme Gérard Brousseau, fut hospitalisé 2 jours à l'Hôtel-Dieu de Lévis, la semaine dernière, à la suite d'un accident survenu aux chantiers Baribeau. Il eut trois doigts de coupés.

A Montréal. — Le Rév. Frère Paulin, directeur de notre collège, est actuellement à Montréal. Il y rencontrera les supérieurs des Rév. Frères St-Gabriel qui sont arrivés, la semaine dernière, à New-York, sur l'île de France.

Soirée retardée. — Les chevaliers de Colomb sont priés de prendre note que la grande soirée qui devait avoir lieu mercredi le 22, à l'occasion du retour de "Leurs Majestés", est remise à mardi le 28 janvier.

La mort soudaine de Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve a obligé les organisateurs d'en agir ainsi.

Soirée-Bazar. — Une grande soirée-bazar aura lieu à St-Romuald, vendredi le 24, à 8 h. p.m., au local des chevaliers de Colomb.

Les gens de New-Liverpool et Chaudière Bassin sont assurés d'un autobus après la soirée.

Sport. — Le Lévis a défait le St-Gabriel au compte de 2 à 0.

Comment tenir FAUSSES DENTS plus fermement en place

Vos fausses dents glissent-elles? Vos dents devenues molles et fragiles? Vos dents devenues sensibles et douloureuses? Vos dents devenues jaunes et ternes? Vos dents devenues mal alignées? Vos dents devenues mal fermement en place? Vos dents devenues mal alignées? Vos dents devenues mal fermement en place?

Le 11 janvier, Joseph-Jean-Baptiste-André, fils de Jean-Baptiste Morncy et Germaine Bussière, par et mar. M. et Mme J.-Baptiste Morncy. La mariée a été représentée au baptême par Mlle Louise Modreau, de Lauzon.

Le 12, Marie-Anita-Odet, fille de Norman Wells et Annette Toussaint. Par et mar. M. et Mme Georges Wells, oncle et tante.

Le 14, Joseph-Donat-Gilles, enfant de Donat Biais et Cécile Girard, par et mar. M. et Mme Georges Gauthier, de Charny, oncle et tante.

Le 15, Marie-Diane-Lily, enfant de Paul Lalonde et Lily Slater. Par et mar. M. Percy et Mlle May Slater, oncle et tante.

Le 19, Joseph-Richard-Jean-Pierre, enfant de Léo Laliberté et Bernadette Genest. Par et mar. M. et Mme Richard Laliberté, oncle et tante de l'enfant.

Lambton (Front.)

Marguillier. — (D. N. C.). — M. Louis Moore a été nommé marguillier en remplacement de M. Eugène Audet, sortant de charge.

Au municipal. — M. Delphis Patoina a été réélu maire de notre municipalité pour un quatrième terme.

Les conseillers élus sont: M. Robert Turmel, pour un second terme, MM. Delphis Turcotte et Jos. Brennan.

Nos félicitations.

Ce n'est point notre condition mais notre caractère qui nous rend heureux.

GRATIS

Gardez et faites: Gardez de très belles primes gratuites: camera, set à toilette, verrerie, etc. de plume et crayon etc. ou beaucoup d'argent, en vendant nos graines de sésame à 10 cents le paquet. Rien à débiter. Vente facile pour tous. Demandez-nous une boîte de 70 paquets de graines et notre catalogue de beaux cadeaux gratuits. Vous nous enverrez l'argent après avoir vendu, et nous vous retournerons votre prime. M. DE LUXE INC. Dep. G. Neville, P. Qué.

JOHNNY HAZARD

Il n'y a pas à dire, on les construit solidement d'où il vient!

Voilà le moment que j'attendais!

Si, senior major, la prochaine sera pour vous... douze balles dans la tête! Le peloton d'exécution n'attend plus que vous! Bon voyage!

Plus tard

Adios, général... Vous avez organisé la chasse à courre dont je ne perdrai pas le souvenir de longtemps!

Au revoir, Blitz Martin, et merci pour votre petit acte d'acrobatie avec vos deux amis. Mais, j'allais oublier!

STEVE CANYON

Mais j'avais fini de vous par téléphone...

Je suis... M. Canyon parlait tout de suite pour vous rencontrer...

Oh! était M. Canyon à ce moment?

Dans la cité de Mexico!

Nouvelles de Plessisville

Grande tristesse. — (DNC). — La mort soudaine de Son Eminence le Cardinal Villeneuve a plongé notre population dans la plus grande tristesse. Aussi, des prières montent-elles ardentes de partout pour le repos de l'âme du distingué défunt.

Le drapeau rouge et blanc, qui flotte en permanence, depuis quelque temps, à l'hôtel de ville et au presbytère a été descendu à mi-mât, en signe de deuil.

Industrie Nationale. — A l'occasion de la nouvelle année, les employés de l'Industrie Nationale, fabrique de balancoires et propriété de M. Roger Larochelle, ont offert à leur patron une magnifique plume-réservoir. Celui-ci renvoya à chacun 50 cigarettes.

Pas de votation. — Les conseillers, ainsi que le maire de Plessisville (paroisse) ont été élus par acclamation. Ce sont: MM. Omer Brassard, maire, Albert Côté, Maurice Bibeau, qui succède à M. Jos. Beaudet et Edmond Provencher, tous autres réélus.

Au conseil. — A la dernière séance du conseil municipal de Plessisville, on a adopté les résolutions suivantes:

Les salaires de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, d'accommode à la Coopérative de Consommation "La Bienfaisante" un quota de 30 porcs de plus par mois.

Que 700 pieds de boyaux à incendie soient achetés de la Cie Foran Ltée, au prix de \$1.00 le pied.

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à remettre au procureur du conseil la liste des propriétaires qui n'auront pas payé leurs taxes municipales, aqueduc et égouts, le 19 décembre, avec instructions de procéder à la vente des propriétés par l'entremise du conseil de comté.

Que le privilège exclusif de la coupe de la place sur la rivière, en arrière de la chaussée, soit vendu à M. J.-W. Hémond, pour la somme de \$150, avec risques et périls.

Que la grande salle de l'hôtel de ville soit mise gratuitement à la disposition de l'Association du Québec pour la Prévention des Accidents de travail, jeudi le 8 mai 1947, en vue de la tenue de leur congrès de sécurité industrielle.

Que, pour subvenir aux dépenses ordinaires et extraordinaires de l'année 1947, ce conseil décrète que le taux de la taxe foncière soit fixé à \$1.50 par cent piastres sur tous les biens imposables de cette municipalité, suivant le rôle d'évaluation actuellement en vigueur, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à adresser un rôle de perception en conséquence.

Grosses quilles. — Deux intéressants tournois de grosses quilles viennent de se terminer à la salle des Chevaliers de Colomb. M. Wilbrod Garneau a gagné le tournoi élimination avec la moyenne de 170.0. Il devient ainsi le détenteur du trophée offert par la maison Eudore Fournier et Fils, gagnée l'an dernier par M. Emile Lavioie.

M. Victorin Samson s'est classé bon premier avec la moyenne de 197.8 dans le tournoi de 15 parties ou plus et a mérité le trophée donné par Foran Ltée. Ce trophée était, l'an dernier, la possession de M. Wilbrod Garneau.

Travailleurs Unis. — Le Conseil Supérieur des Travailleurs Unis de Plessisville a tenu sa réunion mensuelle le 10 janvier. Cinq syndicats ont été représentés.

On a adopté le rapport de l'agent d'affaires et le procès-verbal de la dernière réunion. Après la lecture des communications relatives à la question du pain, l'assemblée a discuté longuement sur le point suivant: aurons-nous, cette année encore, une partie de cartes par le tirage d'une bicyclette ou sa valeur en argent. Les billets à cet effet seront prochainement imprimés et remis entre les mains des chefs syndicaux. La vente se terminera en avril prochain.

L'assemblée a demandé ensuite qu'une lettre de bons souhaits fût adressée à M. l'abbé Louis Marois, ancien aumônier, pour lui marquer le bon souvenir de ses anciens syndiqués.

Puis ce fut l'attribution à l'agent d'affaires d'une récompense

Dégagez de cette manière vos narines enflées

Lorsque vous aurez les narines enflées par le rhume vous pourrez vous soulager rapidement, combattre le rhume dans les voies respiratoires et vous éviterez les complications en aspirant l'excellente vapeur Catarrh-o-zone. Pénétrant avec l'air que vous respirez, il reconforte les membranes enlororées, détache le phlegme, arrête la toux, calme l'irritation et vous soulage très vite. Les saluaires essences du Catarrh-o-zone sont très efficaces pour déboucher les narines obstruées; alors vous respirez librement et vous vous débarrassez promptement de votre vilain rhume. Faites usage du réconfortant Catarrh-o-zone dès ce soir, vous dormirez comme il faut et vous vous sentirez mieux demain. Deux mois de traitement, 50c, format plus petit, 25c. Chez tous les pharmaciens.

L'INHALATEUR CATARRH-O-ZONE
soulage rapidement

Funérailles de M. Alb. Brouillard

NICOLET. (DNC). — Dernièrement, ont eu lieu, à St-David, d'Yamaska, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, le service de M. Alb. Brouillard, décédé subitement. La dépouille mortelle fut exposée chez son fils, M. Omer Brouillard.

Le service fut chanté par M. l'abbé Pierre Allard, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Agnès Thérault, vicaire à Victoriaville, et Rémi Veroneau, eocl.

MM. Lorenzo Brouillard, étudiant à l'Université Laval, et Benoit Brouillard, tous deux petits-enfants du défunt, firent la quête.

Les porteurs étaient: MM. Omer Brouillard, Philippe Nadeau, Arthur Landry, Lando Brouillard, Willie Brouillard et Théogène Nadeau.

Le deuil était conduit par M. Arthur Pelletier, beau-frère du défunt.

M. Brouillard laisse quatre fils: MM. Joseph, Noël, Omer et Armand, de St-David; deux filles: Mmes Omer Desjarlais (Aldée), de St-David, et Téléphone Blain (Florina), de Montréal; ses petits-enfants: Almazor, Gérard, Georges, Benoit, Jean-René, Lorenzo, Philibert et Léo-Paul Brouillard; Albert et Vital Desjarlais; Lydia, Rose-Aimée (Mme Odilon Léveillé), Clémence, Gergette, Yolande, Lucille, Doris et Jacqueline Brouillard; Alicia Desjarlais (Mme Emile Tringle); Laure, Thérèse, et Délima Blain; ses arrière-petits-enfants: Raymond, Pauline et Solange Desjarlais, Roland et J. Paul Tringle, Claire Brouillard; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Pelletier, de St-Guillemme d'Upton, Mme Né Brouillard (Amanda Pelletier), de St-David, M. et Mme Philippe Pelletier, de St-Robert, Mme Aimée Brouillard (Dina Pelletier), de St-Aimé, M. et Mme J.-B. Pelletier, de St-Robert, Joseph Villard, de Woonsocket, Albert Pelletier, de Holyoke, Arthur Pelletier, de St-Hyacinthe.

Outre les parents plus haut nommés, une longue suite d'amis du défunt faisaient partie du cortège.

Nos plus sincères condoléances à la famille.

Funérailles de M. A. Lapointe

LA MALBAIE. — Le 10 janv., ont eu lieu à la Malbaie, comté de Charlevoix, les funérailles du lieutenant André Lapointe, décédé le 7, à l'âge de 42 ans, 4 mois.

La dépouille mortelle, précédée d'un landau chargé de tributs floraux, était accompagnée par une garnison d'honneur composée de représentants de l'armée, de l'aviation et de la marine.

Le deuil était conduit par son père, le Dr J.-A. Lapointe; ses deux frères, le Dr Pierre Lapointe, et M. Gérard Lapointe; ses beaux-frères: MM. Charles Rochette, W. Moffatt, et le Dr P.-E. Paquin.

Le défilé qui suivait la dépouille mortelle groupait de nombreuses personnalités de la Malbaie et de l'extérieur, tous les membres du corps médical et des autorités civiles, des représentants de toutes les organisations professionnelles de la région et une foule imposante des amis du vieux Dr Lapointe et de sa famille.

La levée du corps fut faite par M. le ch. Philippe Tremblay, curé de la Malbaie. Le service fut chanté par le R. P. Denis Gobeil, o.m.i., assisté de M. l'abbé Elie Tremblay, aumônier de l'hôpital St-Joseph de la Malbaie, et M. l'abbé Vilmon Talbot.

On remarqua au choeur: M. le chanoine Philippe Tremblay, M. l'abbé Alfred Bergeron, curé de Ste-Agnès, M. l'abbé Raoul Tremblay, et le R. Fr. Louis-Anatole, directeur de l'Ecole Supérieure de la Malbaie.

Le lieutenant André Lapointe repose dans le lot familial au cimetière paroissial.

Nous présentons à la famille éplorée, nos condoléances les plus sincères.

UN REMEDE EXCELLENT

Un remède excellent: C'est ce que disent les victimes du rhume en parlant du Sirop de Pin irritées, les maladies infectieuses, l'asthme et efficace pour les toux, les rhumes, les gorges irritées, les maladies infectieuses, l'asthme et les troubles de bronches.

De goût agréable, d'une grande sûreté et efficacité, le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood soulage presque instantanément. Il aide à détacher le phlegme et les mucos, stimule les organes bronchiaux et dégage les voies respiratoires. Le sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est un populaire remède de famille depuis plus de 50 ans. Procurez-vous-en un approvisionnement aujourd'hui et soyez prêts à combattre les toux et les rhumes. Prix: .35 la bouteille; le grand format de famille .60, en vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

par Milton Caniffe

Il m'a dit qu'il venait tout de suite pour vous rencontrer...

Oh! était M. Canyon à ce moment?

Dans la cité de Mexico!

JOHNNY HAZARD

Il n'y a pas à dire, on les construit solidement d'où il vient!

Voilà le moment que j'attendais!

Si, senior major, la prochaine sera pour vous... douze balles dans la tête! Le peloton d'exécution n'attend plus que vous! Bon voyage!

Plus tard

Adios, général... Vous avez organisé la chasse à courre dont je ne perdrai pas le souvenir de longtemps!

Au revoir, Blitz Martin, et merci pour votre petit acte d'acrobatie avec vos deux amis. Mais, j'allais oublier!

STEVE CANYON

Mais j'avais fini de vous par téléphone...

Je suis... M. Canyon parlait tout de suite pour vous rencontrer...

Oh! était M. Canyon à ce moment?

Dans la cité de Mexico!

Témoignages de sympathie

(Suite de la dernière page)

famille et à tous ceux qui ont eu l'honneur d'être comptés parmi les amis intimes de l'illustre Prince de l'Eglise.

LOUIS-MADIER, secrétaire

LA ST-JEAN-BAPTISTE

Voici le message de condoléances adressé par le conseil d'administration de la société St-Jean-Baptiste diocésaine de Québec, à l'occasion de la mort de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, o.m.i.

"Les membres du conseil diocésain et des conseils locaux de la société St-Jean-Baptiste de Québec ont appris avec une vive douleur la mort de notre vénéré Archevêque, Son Eminence le cardinal, Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, o.m.i.

"Son Eminence le Cardinal avait toujours été un homme de notre société nationale. Sa disparition laissera dans nos cœurs un vide immense."

"Dans le deuil qui nous afflige tous, la société St-Jean-Baptiste de Québec prie Son Exc. Mgr l'Administrateur et ses collaborateurs d'agréer l'expression respectueuse de ses plus profondes condoléances."

Le chef du secrétariat,
Henri Lalier.

L'HON. C.-G. POWER

L'honorable C. - G. Power, membre du Conseil privé, député de Québec-sud aux Communes, ancien ministre de l'Air dans le cabinet fédéral, a fait aujourd'hui la déclaration suivante au sujet de la mort de S. E. le cardinal Villeneuve.

"A titre de membre de la minorité catholique irlandaise de Québec, je crois de mon devoir d'exprimer mes condoléances à S. E. Mgr le vicaire capitulaire de Québec et au clergé de l'archidiocèse pour la perte immense que vient de subir l'Eglise catholique."

"Son Eminence m'honorait de son amitié et j'ai eu souvent recours à ses conseils et à ses lumières. Nos relations étaient excellentes et les membres de ma famille ont eu souvent l'occasion de bénéficier des bontés de l'éminent primate de l'Eglise catholique."

"Sa mort me cause un chagrin profond et je me joins à tous les catholiques québécois et canadiens pour déplorer une si grande perte."

L'HON. MATHEWSON

Son Exc. Mgr Léon Pelletier, Vicaire Capitulaire, Québec.

Puis-je vous offrir toutes mes sympathies à l'occasion de la mort de Son Eminence le cardinal Villeneuve.

Je puis vous assurer que toute la communauté protestante pleure avec vous le départ de ce grand chrétien dont l'exemple de charité et de largeur d'esprit étaient une inspiration pour nous tous.

J.-Arthur MATHEWSON.

Octroi demandé par Québec pour une école supérieure

Les membres de la Commission scolaire se rendront en délégation auprès du Secrétaire provincial pour plaider la cause de la nécessité urgente d'une Ecole Supérieure Centrale à Québec. Cette décision a été prise hier soir, à la suite de la lecture d'une lettre de l'hon. Omer Côté, secrétaire provincial, qui déclarait qu'il est impossible pour le moment, pour le gouvernement d'accorder un pouvoir d'emprunt de \$700,000 à la Commission Scolaire de Québec pour l'édification de cette école, après les règlements de quelque \$450,000 faits par le gouvernement provincial en vue d'aider la commission scolaire.

On sait qu'au cours de l'été, le gouvernement provincial a comblé un déficit de quelque \$407,000 pour le budget 1945-46 et un déficit de \$40,000 pour l'année 1946-47, en plus de prendre toutes les dettes de la Commission, suivant le principe de la loi pour l'avancement de l'éducation dans la province. L'hon. Omer Côté a précisé qu'il ne consentira pas un pouvoir d'emprunt à la Commission scolaire à moins que l'on ne prouve la nécessité urgente de cette Ecole Supérieure. Le Secrétaire provincial parle de la réalisation de ce projet pour quelque 5 ou 7 ans à venir.

Sur ce, le président de la Commission scolaire de Québec, M. Léon-T. Desrivières, a proposé d'abord d'envoyer une nouvelle résolution, mais on décide ensuite de rencontrer immédiatement le Secrétaire provincial pour lui exposer qu'il ne s'agit pas d'un pouvoir d'emprunt réclamé par la Commission, mais bien d'octroi lui permettant de matérialiser le projet d'une Ecole Supérieure Centrale qui s'impose, on ne peut plus, dit-il. L'acquisition du terrain dont il a d'abord été question et qui se trouve présentement la seule propriété offerte à la Commission, a dû sans doute inspirer, comme crainte au Secrétaire, dit M. Desrivières, mais nous n'avons aucun engagement formel nous obligeant d'acheter la propriété des Frères de St-Vincent de Paul, au prix de \$125,000. Il se peut que la Commission trouve d'autres propriétés tout aussi propres à l'érection de cette Ecole Supérieure. Cependant, tous les commissaires se sont accordés à dire que la nécessité de cette Ecole est tout à fait urgente et que la Commission aura bientôt à faire face à un problème de logement sérieux pour prodiguer l'enseignement supérieur à tous nos garçons. Nos trois écoles supérieures paroissiales sont débordées et nous avons droit, dit M. le Président, d'avoir ce que d'autres villes moins peuplées que la nôtre ont déjà. L'instruction supérieure pour les jeunes garçons s'impose de plus en plus et sous notre serment d'office, nous devons faire tout en notre pouvoir pour le leur obtenir. Les Commissaires partent avec l'idée bien arrêtée qu'une Ecole Supérieure centrale à la haute-ville sera plus suffisante avec les années à venir. Il en faudra une autre un jour ou l'autre dans le quartier Limoilou qui forme aujourd'hui un gros tiers de la population de la ville. Actuellement, les chiffres démontrent qu'il y aura 140 garçons de la haute-ville qui seront dirigés vers cette école, contre 205 de la basse-ville et 51 de l'extérieur. Les Commissaires sollicitent donc une entrevue avec l'hon. Omer Côté pour lui exposer la nécessité urgente de la construction de cette école. Une résolution sera ensuite rédigée pour réitérer la demande de mai dernier.

Le congrès comportera des séances d'études et des réceptions. Ainsi, le 11 septembre, le gouvernement provincial donnera un dîner auquel l'hon. Premier Ministre sera le conférencier d'honneur; le 12 il y aura réception officielle de la Lieutenant-Gouverneur de la province, Sir Eugène Faïet, tandis que le 13, après la clôture du congrès, le département de l'Instruction Publique organisera une visite de l'île d'Orléans, avec arrêt à St-Jean, et un thé à la résidence d'été du président.

Ce congrès réunira à Québec des représentants de toutes les autorités scolaires du pays: officiels supérieurs des divers départements d'éducation, les délégués des Universités canadiennes et ceux des associations des instituteurs, des commissaires d'écoles, de parents et de maîtres.

Une belle fête à M. Pierre Labrecque

M. Pierre Labrecque, nommé récemment directeur du Service de la Production Animale au ministère de l'Agriculture, a été l'objet d'une démonstration intime de la part de ses confrères, de ses compagnons de travail et de ses amis, dimanche soir, à l'hôtel St-Roch.

La fête qui réunissait quelque cent cinquante personnes a été présidée conjointement par M. Pellerin Lagloire, secrétaire du ministère de l'Agriculture, et M. J.-J. Gautreau, chef de la Division chevaline au ministère. Après la présentation d'un cadeau, un succulent lunch fut servi et auquel assistaient MM. Jules Simard, sous-ministre de l'Agriculture, J.-E. Laforce, président de la Commission du Service Civil, Jean-Charles Magnan, directeur du Service de l'Enseignement Agricole, Emile Gauthier directeur du Service de l'Economie Domestique, X.-N. Rodrigue, chef de la Production Ovine et Porcine, Geo. Gauthier, chef de la "Protection des Plantes, Marc Leclerc, secrétaire de la Société des Chevaux et des Bovins Canadiens, Roland Camirand, inspecteur général des Produits Laitiers, Robert Greig, éleveur des chevaux Black Horse de la Brasserie Dawes, L.-J. Bois, cultivateur de St-Jean-Port-Joli, C.E. Nadeau, cultivateur de St-Gervais de Bellechasse, J.-B. Potvin, du Service de l'Information et nombre d'autres.

M. Labrecque a reçu les meilleurs vœux de ses confrères et collaborateurs et il les a tous assurés de son plus entier dévouement au service de la classe agricole dont il devient l'un des chefs.

Les représentants dûment autorisés, le projet de convention collective de travail à intervenir pour l'année fiscale 1946-47, au nom de la Cité de Québec, avec l'Union Nationale Catholique et des membres du département de l'Entière satisfaction des avants du feu de Québec Inc., par leurs légats de la Cité.

Le maire signera la convention

Le maire Lucien Borne a été autorisé par les membres du Conseil à signer, pour et au nom de la Cité de Québec, avec l'Union Nationale Catholique et des membres du département de l'Entière satisfaction des avants du feu de Québec Inc., par leurs légats de la Cité.

Ils veulent la disparition des prix de plafond pour le boeuf

Interrogé ce matin à son retour de Toronto, le secrétaire général des marchands détaillants du Canada, M. Fernand Boisseau, a commenté la résolution adoptée, la semaine dernière, en rapport avec le marché du boeuf, résolution qui demandait la disparition du plafond des prix pour le boeuf.

On sait que de nouveau, cette année, le public et les détaillants ont pu difficilement se procurer la viande de boeuf dont ils avaient besoin. Cette rareté, nous a déclaré le secrétaire des marchands détaillants, est purement artificielle, car selon les chiffres publiés par les autorités fédérales elles-mêmes, nous avons actuellement plus de 10 millions de têtes de bétail, soit de quoi satisfaire amplement toutes les demandes. Mais il semble qu'on se trouve en présence d'une sorte de manipulation qui a comme base le maintien du plafond des prix.

En effet, au dire des principaux intéressés dans la ligue, les producteurs s'abstiennent de mettre le boeuf sur le marché sous le prétexte que les prix actuellement obtenus ne leur permettent pas d'arriver et dans l'attente que la disparition éventuelle des plafonds leur permettra d'obtenir davantage de leur bétail.

Ne craignez-vous pas, avons-nous demandé à M. Boisseau, que si les autorités suspendent les plafonds sur le boeuf, cette hausse espérée par les producteurs ne se produise au détriment du consommateur? — Bien au contraire, nous croyons que le boeuf et ses dérivés ont atteint leur plus haut niveau et que le consommateur changera plutôt ses habitudes alimentaires que de consentir à payer pendant longtemps un prix supérieur à ce qu'il paye en ce moment. L'abandon du contrôle des prix aura comme effet de provoquer une hausse temporaire mais le jeu de l'offre et de la demande ne tardera pas à régulariser ce marché et les raisons que nous avançons actuellement le producteur ne pourront plus lui servir. L'abandon des plafonds ne peut avoir aucune influence permanente sur les prix que quand une marchandise est encore rare sur le marché. Tel n'est pas le cas du boeuf qui existe en surabondance.

Voilà quelques-unes des raisons qui ont déterminé l'Exécutif National de la Section des vives de l'Association des marchands détaillants à demander la suspension du plafond des prix dans le boeuf lors d'une réunion d'urgence tenue à Toronto, la semaine dernière et à laquelle assistaient des représentants de toutes les provinces du pays.

Cette résolution est maintenant entre les mains de M. Donald Gordon à Ottawa, et nous avons bonne espérance que, sous peu, cet angissant problème pour le public et les détaillants sera réglé d'une façon satisfaisante."

Soirée zoologique, vendredi prochain

Une soirée zoologique, organisée par la Société zoologique de Québec, aura lieu vendredi soir prochain, le 24, à 8 h. 30, à l'Institut Canadien de Québec, coin des rues Dauphine et Ste-Angele.

Voici le programme de cette soirée: allocation du président, films sonores et silencieux (état des abeilles, totems, camouflage en nature Pattern and matching, camouflage matching, Institut Pasteur). Tous sont cordialement invités. Les enfants seront admis à condition d'être accompagnés de leurs parents.

M. l'abbé L. Quirion en deuil de son père

A St-Georges de Beauce, le 14 janvier, décédait, muni des sacrements de la religion, M. Henry Quirion, époux de dame Elise Rancourt. Il était âgé de 79 ans, 3 mois.

Le regretté disparu laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: M. l'abbé Lorenzo Quirion, de Sherbrooke, et M. Henri Quirion, de St-Georges; sa belle-fille: Mme Henri Quirion; ses petits-enfants: Jacques, Clément, André et Louis-Georges Quirion; ses frères: MM. Théodore Quirion, de St-Théophile, et Léger Quirion, de St-Martin; ses sœurs: Mme Pierre Veilleux, et Mme Isala Jolin, toutes deux de St-Gédéon; son beau-frère: M. Romain Rancourt, de Rouyn, Abitibi, et plusieurs autres parents.

Les funérailles ont eu lieu à 9 h., le 17, au milieu d'une grande foule.

La croix était portée par M. Amédée Rancourt, assisté de M. J.-Albert Veilleux, et le cercueil, par MM. Laurent Talbot, Dominique Gilbert, Wilfrid Bolduc, Fernand Drouin, Bruno Bélanger et Louis-Georges Veilleux.

La levée du corps fut faite par Mgr Hilaire Fortier, P.D. Le service fut chanté par M. l'abbé Ed. Beaudoin, curé de St-Georges, assisté des abbés Lorenzo Quirion, fils du défunt, et M. l'abbé Roland Godin, professeur du séminaire de St-Victor.

Assistaient au choeur: Mgr Hilaire Fortier, P.D., d. St-Georges, M. l'abbé Jean Cauchon, de l'évêché de Sherbrooke, M. l'abbé Donat Tanguay, curé de St-Jean-de-la-Lande, M. l'abbé Joseph Boucher, et M. l'abbé Philippe-Aug. Légaré, tous deux vicaires à St-Georges.

A la famille que ce deuil vient de frapper, nos plus vives condoléances.

Des félicitations

St-Lambert de Lévis, 21. — (Spéciale) — A une séance du 7 janvier, le conseil municipal de notre paroisse a voté une motion de félicitation à l'adresse de l'hon. Maurice Duplessis, pour sa ferme attitude en face des Témoins de Jéhovah. La motion remerciait le premier ministre et offrait l'appui du conseil. M. Pierre Boutin, conseiller, avait proposé cette motion et il avait été secondé par le conseiller Emile Nadeau. La séance fut présidée par le maire Damase Breton.

Une résolution de félicitations

St-Lambert, Lévis, 21. — (Spéc.) — Le conseil municipal de St-Lambert a voté une résolution de félicitations, de remerciements et d'appui au Procureur général de la province, dans la lutte qu'il a engagée contre la secte des Témoins de Jéhovah. La motion prie le Procureur général de continuer la juste répression déjà entreprise, conformément à la loi, "en vue de défendre les valeurs essentielles au bon ordre social".

M. Ecroyd sera à Québec, le 27

Lundi, le 27 janvier, à midi et demi, à l'hôtel Victoria, sera reçu un délégué néo-lingua bengaï par M. L.-O. Ecroyd, du Service des Relations et Travaux, de la Chambre de Commerce du Canada, qui traitera de l'organisation des Chambres de Commerce, en particulier du rôle du programme d'action et du fonctionnement des comités au sein d'une Chambre.

Ce délégué se a tenu conjointement par la Chambre de Commerce et la Chambre de Commerce des Jeunes de Lévis, les Chambres de Commerce de St-Romé, de Charny et de Québec-Montmorency, ainsi que de la Chambre de Commerce et de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec, sous la présidence de M. J.-L. Demers, membre associé de la Chambre de Commerce du Canada, secrétaire honoraire de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec, qui présidera la conférence.

M. Géraud Venne, le vice-président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec, le remercia.

Tous les membres des Chambres de Commerce ci-haut mentionnées sont invités à assister à ce déjeuner.

Pour fabriquer la crème glacée

Montréal, 21 — La Corporation des biens de guerre met en vente sa succursale de Vancouver, une machine à fabriquer la crème glacée qui faisait partie de l'équipement des navires de guerre dans le Pacifique, où elle apportait aux marins américains, le bien-être rafraîchissant de la vie civile.

Cette machine est de modèle standard et peut très bien servir dans un restaurant ou un hôtel. Elle pèse 1,260 livres. Elle comprend un compartiment de congélation de 2 1-2 gallons, un grand compartiment de durcissement et deux compartiments dispensateurs avec ouverture au sommet. Elle fonctionne sur un courant électrique normal de 220 ou 440 volts, 60 cycles.

merce des Jeunes de Québec, le remercia.

Tous les membres des Chambres de Commerce ci-haut mentionnées sont invités à assister à ce déjeuner.

L'entente avec la Cie Wolsey est ratifiée

Le conseil de ville a ratifié l'entente conclue entre la Cie Wolsey, de Leicester, Angleterre, et le comité de l'Industrie, au sujet du chauffage de la Cantline, aux usines de Saint-Malo, à une température d'environ 70°, à compter de ce jour jusqu'au 2 mai 1947.

1. — Que Wolsey Limited, de Leicester, Angleterre, paye à la Cité de Québec la somme de \$3,000 pour le chauffage de la Cantline, aux usines de Saint-Malo, à une température d'environ 70°, à compter de ce jour jusqu'au 2 mai 1947.

2. — Qu'il est entendu que la Cité de Québec ou ses ayants-droits donnera un avis d'au moins 12 mois dans le cas où il serait décidé de discontinuer le chauffage de ladite bâtisse.

3. — Que les taux à être établis pour une autre saison de-

Rapport amendé

Le conseil a autorisé l'administration municipale à amender le 508e rapport du comité administratif pour combler une différence équivalente aux taxes fédérales et provinciales pour l'achat de tuyaux en béton de la compagnie "Les Tuyaux Vibrés Enr". Les taxes susmentionnées n'avaient pas été incluses dans le montant de la soumission.

Le tout suivant la résolution no 239 de l'Office municipal du Tourisme et de l'Industrie de la Cité de Québec, section de l'Industrie, en date du 15 janvier 1947, et à l'entière satisfaction des Auteurs légaux de la Cité.

Le conseil de ville a ratifié l'entente conclue entre la Cie Wolsey, de Leicester, Angleterre, et le comité de l'Industrie, au sujet du chauffage de la Cantline, aux usines de Saint-Malo, à une température d'environ 70°, à compter de ce jour jusqu'au 2 mai 1947.

4. — Qu'il est entendu qu'en aucun temps le prix du chauffage à être compté à la maison Wolsey Limited ne devra excéder le coût du chauffage de ladite bâtisse, si celle-ci était munie d'un système de chauffage particulier.

Le tout suivant la résolution no 239 de l'Office municipal du Tourisme et de l'Industrie de la Cité de Québec, section de l'Industrie, en date du 15 janvier 1947, et à l'entière satisfaction des Auteurs légaux de la Cité.



TOUT LE CANADA PLEURE LA PERTE DE SON EMINENCE LE CARDINAL VILLENEUVE

ARCHEVEQUE DE QUEBEC

Nous nous unissons à toute la population dans ses prières pour le repos de son âme

G.-A. BOULET Limitée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
TREPOINTE - GOODYEAR-WELT

G.-A. BOULET,
président et gérant général

ROGER BOULET,
sec.-trésorier et assistant-gérant

CONRAD BOULET,
Gérant des ventes.

ST-TITE,

Co. LAVIOLETTE

AVIS

à messieurs les curés, supérieurs et supérieures.

CHAMBRES DISPONIBLES

Il faudrait des chambres pour loger les Prélats et Dignitaires ecclésiastiques qui viendront aux funérailles du cardinal Villeneuve.

Prière à Messieurs les curés, supérieurs et supérieures de Québec et des environs immédiats qui pourraient disposer de chambres, de se mettre en communication dès que possible avec le secrétariat de l'Archevêché. Téléphone : 2-3076.

Contrebandiers de Louiseville panis

TROIS-RIVIÈRES, 21. — Un citoyen de Louiseville a comparu hier devant le juge Édouard Langlois sous l'accusation d'avoir été trouvé en possession de 12,400 cigarettes illégalement importées et deux gallons d'alcool également entré au pays en contrebande. Sur le premier chef d'accusation, le prévenu a été condamné à 30 jours de prison, le second cas, de 100, d'amende, les frais ou trois mois de prison.

Un concitoyen a été trouvé en possession de 190 onces d'alcool illégalement importé. Il a été condamné à 10 jours de prison, d'amende, aux frais ou à trois mois de prison.

Les plaintes avaient été déposées l'agent J.-O. Gorman, de la Gendarmerie.

A VENDRE

Commerce en gros d'accessoires de barbier, salons de coiffures, et parfumerie

Contrôle de plusieurs lignes — établi depuis 20 ans — bonne clientèle dans 2 provinces — poste dans le centre de la ville — grand magasin — location du poste — Aucune information par téléphone.

S'adresser, le soir, de 7 à 9 hres : A. Gosselin, 89, Côte d'Abraham, Qué.

Diminution des pertes par le feu

TROIS-RIVIÈRES, 31. — Dans son rapport annuel soumis hier soir au conseil, le directeur de la brigade des incendies note la diminution des pertes par l'incendie. M. Alide Bellemare note en particulier : L'année a été relativement bonne puisque les pertes et le nombre des incendies ont baissé sensiblement. En effet, nous avons répondu à 588 alarmes contre 613 en 1945. Les pertes se totalisent au montant de \$109,988.00, soit \$2.38 par capita, contre \$155.00 pour l'année précédente.

Je dois attirer votre attention sur le fait que 50 p.c. des pertes par l'incendie durant l'année sont attribuables à trois incendies seulement, savoir : l'Hôtel St-Régis, le Magasin Atlantic & Pacific et le Château Debois.

En outre, nous comptons dix-neuf incendies dont les pertes se chiffrent entre \$1,000.00 et \$5,000. La balance des 517 incendies, ou débuts d'incendies que nous avons été appelés à combattre n'ont été que peu de chose, puisque nous avons utilisé les jets que pour 39 incendies.

Je suis heureux de mentionner que nous n'avons eu aucune perte de vie à déplorer, tandis que l'année précédente, une personne avait été brûlée mortellement à la suite d'une explosion de gazoline.

Les feux d'herbe ont été assez nombreux à cause de la sécheresse qui a sévi durant les mois d'été. Nous avons été appelés à combattre 46 de ces incendies. Il s'est produit une diminution de près de 50 p.c. dans les feux de cheminée et les tuyaux de poêles surchauffés. Toutefois, les principales causes demeurent encore les mêmes. Le système de ramassage adopté l'an dernier a donné de bons résultats.

Il me fait plaisir de vous signaler que dans le domaine de la prévention, le Service des Incendies de la Cité des Trois-Rivières a obtenu la 11ème place parmi les villes du Canada lors d'un concours international sur la prévention des incendies. Le travail que nous avons fait sous ce rapport a été énorme et si nous avons obtenu un tel succès, je le dois à la collaboration des citoyens, aux membres de mon personnel et aux campagnes d'éducation faites par la voix des journaux. Je les en remercie.

Avant de terminer, je voudrais signaler le beau travail accompli par les membres de la brigade des incendies durant 1946, tous se sont montrés dignes de leurs fonctions, et personne n'a reculé devant le danger. Ils ont manifesté en tout temps un bel esprit de discipline et l'harmonie règne dans leurs rangs.

M. Henry Laureys

Son Exc. M. Henry Laureys, ambassadeur du Canada au Pérou, était de passage à l'hôtel de ville, ce matin, où il a été reçu officiellement par M. le maire Lucien Borne et M. Armand Viau, commissaire industriel de la cité de Québec. M. Laureys a aussi rencontré les membres du comité de l'Industrie qui étaient en séance au moment de son arrivée au palais municipal.

On nous prie de bien vouloir rectifier que M. J.-L. Bélanger, nommé récemment par le Comité Administratif aux usines de St-Malo, n'agit pas en qualité d'ingénieur professionnel, mais bien comme mécanicien en chef de machines fixes, en charge du système de chauffage.



NOUVELLES DE SHAWINIGAN

Feu Mme E. Richard. — (D. N. C.) — Une des plus vieilles paroissiennes de la paroisse St-Bernard, Mme Vve Evariste Richard (née Adélaïde Groleau), est décédée récemment, à l'âge de 89 ans, après une longue maladie. Elle laisse dans le deuil trois fils : Moïse, Maurice et Richard; trois filles : Mme Daniel Langevin (Baldine), Mme Napoléon Comeau (Donalda), et Mlle Berthe Richard; un frère : M. Napoléon Groleau, de St-Tite; une sœur : Mme Philippe Carpentier, et autres parents.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin, en l'église St-Bernard.

Nos condoléances à la famille.

Condamné par le recorder. — Vendredi avant-midi, trois individus étaient traduits devant M. le recorder Jos. Lafond. L'un était accusé d'ivresse. La police l'avait appréhendé dans la soirée de jeudi, alors qu'il était couché sur le trottoir. Il plaide coupable et fut condamné à cinq dollars d'amende ou à huit jours de prison.

Les deux autres étaient accusés de vagabondage d'avoir blasphémé et d'avoir résisté à la police. Ils plaident coupables et furent condamnés à \$15.00 d'amende et aux frais ou à un mois de prison.

Aucun d'eux n'avait d'argent pour payer l'amende et ils furent conduits à la prison des Trois-Rivières.

Cours de secourisme. — Sous les auspices de la Société Ambulancière St-Jean, une série de cours de secourisme seront donnés pour les dames et des jeunes filles de 16 ans et plus. Ces cours commenceront lundi, 27 janvier, à 7 h. 30 du soir, à la salle de l'Académie St-Marc.

Les participants seront choisis par Garde Marie-Ange Riopel, de l'hôpital Ste-Thérèse, où il faut s'adresser immédiatement pour l'inscription. Le coût est d'un dollar pour le manuel et tous les accessoires. Les cours mêmes sont gratuits, et il y en aura six, suivis de l'examen de compétence.

Belle tradition de la L.O.C. — Comme par les années passées, La Ligue Ouvrière Catholique du Christ-Roi a organisé, à l'occasion des fêtes, une grande manifestation de réjouissance à l'intention de tous les jeunes écoliers et écolières de cette paroisse de Shawinigan. Il y eut de généreuses distributions de bonbons et de cadeaux. Deux grandes réunions furent marquées chaque fois, d'un grand concours d'amateurs.

La L.O.C. désire remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès de ces manifestations.

Plomberie. — Mercredi soir dernier a été inaugurée à Shawinigan, une série de cours sur le nouveau code national de plomberie.

Ces cours sont donnés gratuitement, sous les auspices du gouvernement provincial, par M. Emile Piché, inspecteur et examinateur pour le district des Trois-Rivières. Le premier cours réunit quelques 65 personnes du métier. Il y va du plus vif intérêt de

L'inscription a été prise en délibéré

L'hon. juge Noël Belleau, de la Cour Supérieure, a pris en délibéré, hier, l'inscription en droit partielle présentée par les procureurs de la Ligue des Citoyens de St-Sacrement et du Dr Henri Houle pour faire rejeter certains paragraphes du plaidoyer de la ville, dans la cause en annulation de résolutions du conseil municipal au sujet de la vente projetée de certains terrains que Madeleine de Verchères.

Par leur inscription, Mmes Frédéric Dorion, C.R. M.P., et Charles-Edouard Leclerc, qui ont déjà obtenu le rejet de l'exception à la forme présentée par la ville, veulent faire rejeter en particulier, comme ne donnant ouverture à un procès, un paragraphe du plaidoyer où il est dit que les procédures des demandeurs ont causé des préjudices à la ville et à tous ses citoyens.

Me Ernest Godbout a plaidé que cet allégué était nécessaire pour permettre à la ville de démontrer sa bonne foi. Nous voulons prouver, a-t-il dit, que non seulement les résolutions étaient légales en elles-mêmes, mais qu'elles étaient conformes à l'intérêt général, alors que les procédures prises pour empêcher la vente des terrains l'ont été dans l'intérêt d'un groupe. De fait, à cause de ces procédures, la Housing Enterprise a renoncé à son projet, ce qui fait perdre à la ville de vingt à vingt-cinq mille dollars de taxes par an.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, ses frères : Fernand, Clément et Lucien; une sœur : Germaine; ses oncles et tantes : M. et Mme Évariste Proulx, Wilfrid et Henri Proulx, etc.

Nos condoléances à la famille. Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-Edmond Blondin.

FEU L. PROULX. — Le 26 déc., avaient lieu les funérailles de Laurent, enfant de M. et Mme Moïse Proulx, décédé à l'hôpital du Christ-Roi, à l'âge de 13 ans.

La cérémonie des anges eut lieu dans l'après-midi, le 23. FEU MME R.-A. ALLARD. — Le 7 janv., à 10 h., en l'église de la Baie, ont eu lieu les funérailles de Mme Richard Allard (Simonne Pelletier), décédée à l'âge de 39 ans.

La levée du corps fut faite par M. le curé Henri Belcourt curé, et le service fut chanté par le Rév. Père Léo-Paul Allard, S.M.M., beau-frère de la défunte, assisté des abbés E. Lafond et Pierre-Paul Lefebvre, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Martin Fréchette, Léon Lozeau, Dénéri Béline, Liboire Boisvert, Lucien Janelle et Geo. Lafrenière.

La quête fut faite par Mmes Zéphirin Beauchemin et Lorenzo Trotter.

Le chant fut exécuté par MM. Roger Filiatreault, Jules Jacob, Gérard Desmarais et plusieurs membres de l'Orphéon des Trois-Rivières, sous la direction de l'hon. M. Elie. Le Crucifix de Fauré fut chanté par MM. Gérard Desmarais et Jules Jacob, de Montréal.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, quatre enfants en bas âge : Monique, Alain, Madeleine et Simon; ses parents : M. et Mme Octave Pelletier; ses beaux-parents : M. et Mme Norbert Allard; ses frères : MM. Romain, de la Sarre, et André Pelletier, des Trois-Rivières.

Assistants au choeur : M. le curé H. Belcourt et M. Robert Lauzière, vic.

Dans la nef, on remarquait M. Richard Allard, Mlle Monique Allard, M. Octave Romain et André Pelletier, M. et Mme Jérôme Pelletier; ses beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Laval Allard, de Drummondville, Lionel Allard, Pierre Allard, Paul-Henri Lemire, de la Baie, René Lemire-Allard, de Montréal, Marcel, Jean, Jules-André et Clément, de la Baie; ses oncles et tantes : Mmes Lucien Gosselin, Alfred Lavallée, de Manchester, N.H., et Pierre Jutras, de la Baie; ses neveux et nièces : Jean, Simon, Lise, Andrée, Luc et Jacques Lemire, Claude, Jean-Louis, Michèle, Hélène et Suzanne Allard; ses cousins et cousines : la Révérende Sr St-Justinien, des Srs Grises de la Croix, à St-François-du-Lac, Jeanne, Jules et Jean-Berchmans Jutras, Paul-Emile, Gilles et Maurice Allard, de Sorel, M. et Mme Germain Lavallée, Mlle Léa Forcier, de Manchester, Mmes Adrien Bourret, Rosaire Cartier, de Montréal, Léandre Allard, de Drummondville, MM. et Mmes Victor Allard, Alcide Rousseau, Léonidas Proulx, Antonio Cava, Armand Baron, Simon Baron, Ulysse Jutras, Irène Jutras, Jos. Armand Jutras, de la Visitation, notaire, et Mme Moïse-Pierre Jutras Célestine Courchesne, Roland, de St-Zéphirin, Paul-Emile Côté, de Nicolet, Jules Biron, Euhren Courchesne, Emile et Ange-Al-

Quatorze personnes ont été blessées

CLEVELAND, 20. (BUP). — Quatorze personnes furent blessées, dont une gravement, samedi dernier, lorsqu'une double explosion et un incendie ont démolé et détruit une petite maison de rapport.

Tous les autres résidents de la maison sont saufs, et personne ne manque à l'appel. On estime les pertes à \$20,000. La seule personne sérieusement blessée est Hugo Hamfeldt, occupant d'une chambre du troisième étage. Il a les deux jambes et le bras droit fracturés, et souffre de fracture au dos et de lésions internes. Après la seconde explosion, qui fit écrouler un mur et ébranla l'édifice, les pompiers crurent d'abord que plusieurs personnes étaient emprisonnées sous un amas de débris.

Sauf une exception, les blessés ne souffrent que de brûlures légères.

bert Maillette, de Zéphirin, Déas Allard, de St-François-du-Lac, Albert Héroux, des Trois-Rivières, deux religieuses du Précieux Sang de Nicolet, MM. Brochu, de Nicolet, Philippe Brodeur, de Pierreville, Herman Rousseau, de Lahaye, de Sorel, Marguerite Janelle, Mme Arthur Allard, Donatien Thérèse, Eugène Lavallée, de Pierreville, Herman Rousseau, de Nicolet, Irène Parenteau, d'Yamaska, M. et Mme Elise Lachapelle et Anne-Berthe Lachapelle, de St-Jovite, Justin Beaudet, des Trois-Rivières, Albert Leclerc, de Nicolet, et un très grand nombre d'autres parents et amis de la Baie.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie, auxquels nous joignons nos sincères condoléances.

FEU L. PROULX. — Le 26 déc., avaient lieu les funérailles de Laurent, enfant de M. et Mme Moïse Proulx, décédé à l'hôpital du Christ-Roi, à l'âge de 13 ans.

La cérémonie des anges eut lieu dans l'après-midi, le 23. FEU MME R.-A. ALLARD. — Le 7 janv., à 10 h., en l'église de la Baie, ont eu lieu les funérailles de Mme Richard Allard (Simonne Pelletier), décédée à l'âge de 39 ans.

La levée du corps fut faite par M. le curé Henri Belcourt curé, et le service fut chanté par le Rév. Père Léo-Paul Allard, S.M.M., beau-frère de la défunte, assisté des abbés E. Lafond et Pierre-Paul Lefebvre, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Martin Fréchette, Léon Lozeau, Dénéri Béline, Liboire Boisvert, Lucien Janelle et Geo. Lafrenière.

La quête fut faite par Mmes Zéphirin Beauchemin et Lorenzo Trotter.

Le chant fut exécuté par MM. Roger Filiatreault, Jules Jacob, Gérard Desmarais et plusieurs membres de l'Orphéon des Trois-Rivières, sous la direction de l'hon. M. Elie. Le Crucifix de Fauré fut chanté par MM. Gérard Desmarais et Jules Jacob, de Montréal.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, quatre enfants en bas âge : Monique, Alain, Madeleine et Simon; ses parents : M. et Mme Octave Pelletier; ses beaux-parents : M. et Mme Norbert Allard; ses frères : MM. Romain, de la Sarre, et André Pelletier, des Trois-Rivières.

Assistants au choeur : M. le curé H. Belcourt et M. Robert Lauzière, vic.

Dans la nef, on remarquait M. Richard Allard, Mlle Monique Allard, M. Octave Romain et André Pelletier, M. et Mme Jérôme Pelletier; ses beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Laval Allard, de Drummondville, Lionel Allard, Pierre Allard, Paul-Henri Lemire, de la Baie, René Lemire-Allard, de Montréal, Marcel, Jean, Jules-André et Clément, de la Baie; ses oncles et tantes : Mmes Lucien Gosselin, Alfred Lavallée, de Manchester, N.H., et Pierre Jutras, de la Baie; ses neveux et nièces : Jean, Simon, Lise, Andrée, Luc et Jacques Lemire, Claude, Jean-Louis, Michèle, Hélène et Suzanne Allard; ses cousins et cousines : la Révérende Sr St-Justinien, des Srs Grises de la Croix, à St-François-du-Lac, Jeanne, Jules et Jean-Berchmans Jutras, Paul-Emile, Gilles et Maurice Allard, de Sorel, M. et Mme Germain Lavallée, Mlle Léa Forcier, de Manchester, Mmes Adrien Bourret, Rosaire Cartier, de Montréal, Léandre Allard, de Drummondville, MM. et Mmes Victor Allard, Alcide Rousseau, Léonidas Proulx, Antonio Cava, Armand Baron, Simon Baron, Ulysse Jutras, Irène Jutras, Jos. Armand Jutras, de la Visitation, notaire, et Mme Moïse-Pierre Jutras Célestine Courchesne, Roland, de St-Zéphirin, Paul-Emile Côté, de Nicolet, Jules Biron, Euhren Courchesne, Emile et Ange-Al-

Les regrets du tribunal

M. le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, a exprimé aujourd'hui les regrets éprouvés par le tribunal par suite de la mort de Son Éminence le Cardinal Villeneuve.

"Je ne voudrais pas ajourner cette audience", a-t-il dit après avoir présidé aux comparutions, "sans évoquer la tristesse qui plane sur le pays tout entier, particulièrement sur Québec, par la mort du grand cardinal Villeneuve. C'est une perte irréparable. Ses qualités d'homme d'Eglise et d'Etat étaient celles d'un grand chef. Elles étaient si éminentes qu'on les apercevait de la même façon que l'on aperçoit les astres qui sont essentiels à notre vie et sans lesquels notre existence serait impossible. Notre douleur s'accompagne cependant d'une légitime fierté au souvenir de ce grand homme qui était notre et dont la gloire redécrit sur notre race. Il ne nous reste plus qu'à suivre les directives qu'il nous a données dans ses mandements et par l'exemple de sa vie. Nous apprendrons par là à être meilleurs, tout en accomplissant le devoir de la reconnaissance."

M. le juge en chef a annoncé que la Cour des Sessions de la Paix restera close vendredi, toute la journée, en signe de deuil.

Me Paul Miquelton, C.R., qui représentait le ministère public auprès du tribunal, s'est joint à cet hommage, au nom de la Couronne et du Barreau.

L'Eucharistie est la couronne et la gloire de l'Eglise: c'est sa sauvegarde, sa joie et son orgueil.

Jean Gagné François Jobin
GAGNE & JOBIN
AVOCATS
Edifice Villeneuve
286, rue St-Joseph, Québec
Tél.: 3-6566

Saveur Délicieuse THÉ ET CAFÉ "SALADA"

STATION de SERVICE UNIVERSAL AUTO SPECIALITES

LAVAGE -- GRAISSAGE -- POLISSAGE
PNEUS -- TUBES -- BATTERIES, ACCESSOIRES, ETC

Gasoline SKY SHIEF (TEXACO) Huile et Graisse AVIATION (RED INDIAN)

Coin de la Couronne et Sainte-Hélène

RENÉ TALBOT LTEE

205 RUE ST-PAUL, QUÉBEC, P. Q. TEL.: 2-3914
MACHINERIES et OUTILLAGES
CONSTRUCTEURS - INDUSTRIELS - GARAGISTES

SOUDEURE
Poste de soudure électrique, 180 et 275 ampères - 220 volts. À l'usage des garages, des ateliers de réparation et de la grande industrie. Construction robuste, manœuvre simple et commode.

LUBRIFICATION
Ligne complète de lubrificateurs pour garagistes, industriels. Fusils à graisser et autres accessoires. Aussi lubrificateurs électriques.

COMPRESSEURS
Wayne et Curtis 1, 2 et 4 cyl. Tous les genres de compresseurs pour garagistes, industriels, boutique pour peinture, etc. Spécifications sur demandes.

REMISAGE et REPARATION

pour

100 CAMIONS et AUTOS

Accommodation immédiate sur un même plancher;

Au Sous-sol, du Nouveau Garage Pavillon de l'Auto (Garage No 2), construction à l'épreuve du feu; Service de pièces et accessoires.

VENTE ET POSAGE DE ROISTS, TC.

SERVICE { Jour: M. Wiseman
TEL.: 5116 Nuit: M. Blais

PAVILLON DE L'AUTO

1ère Avenue

Limoilou



La mort du CARDINAL VILLENEUVE

est pour tous les catholiques du pays, une perte nationale et nous prenons part aux vifs regrets qu'elle suscite partout.

RIoux & PETTIGREW

LIMITÉE

48, rue Saint-Paul
Québec

ENCADREMENTS
VASTE CHOIX DE MOULURES
LIVRAISON RAPIDE
J. ROLLAND SEGUIN
294, St-JEAN
QUEBEC

RAPPORT SCOLAIRE
PAS UN JOUR D'ABSENCE

grâce aux AMPOULES GERMICIDES GENERAL ELECTRIC

Les rapports de santé s'amélioreront quand les ampoules germicides seront installées. Les rayons Ultra-violet détruisent les microbes de l'air, réduisant considérablement la possibilité et la propagation des maux contagieux.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

A la célébration du 40^e anniversaire de fondation de la maison Ludger Duchaine, Inc.

Comme nous le rapportons dans notre journal d'hier, la maison Ludger Duchaine, Inc., a célébré samedi dernier le 40^e anniversaire de sa fondation et les photos ci-dessus ont été prises au cours de la soirée qui a marqué cet événement. Sur la photo de gauche, première rangée, de gauche à droite, nous voyons : M. Paul Poitras, M. Philippe Duchaine, Mme Paul Poitras, M. Octave Gadoury, Mme Octave Gadoury (Cécile Duchaine), M. Henri Perreault, Mme Henri Perreault (Marguerite Duchaine), M. Ludger-Paul Duchaine, Mme L.-Paul Duchaine, M. l'abbé G. Dion, M. Auguste Duchaine, Mlle Alice Duchaine, M. Victor Lemieux et Mme Victor Lemieux. — L'autre photo nous fait voir, de gauche à droite : M. Auguste Duchaine, (vice-président), M. Jos. Tardif, au service de la maison depuis sa fondation, soit 40 ans, M. Ludger-Paul Duchaine, président et gérant général, M. Léon Mercier, qui compte également 40 ans de service, M. Philippe Duchaine, surintendant et secrétaire-trésorier.



LA RADIO

X — Emission recommandée par le Centre catholique d'Action radiophonique.
* — Programme habituellement digne d'intérêt la classe d'auditeurs à laquelle il s'adresse.

Mardi, 21 janvier

6.00 p.m. — CBV-CBF — Yvan l'Indépendant.
6.30 p.m. — CKAC — Vie de famille.
6.45 p.m. — CBV-CBF — Radio-journal, français.
6.50 p.m. — CBV-CBF — L'actualité.
6.55 p.m. — CBV-CBF — Cœur etot.
7.00 p.m. — CBV-CBF — Un homme et son péché.
7.05 p.m. — CHRC — Chants.
7.15 p.m. — CKCV — Récital comico-lyrique.
7.30 p.m. — CKCV — Musique semi-classique.
7.40 p.m. — CBV-CBF — Jean Narbonne.
7.45 p.m. — CBV-CBF — Quatre, et les autres.
7.50 p.m. — CBV-CBF — Marie-Thérèse Lenoir, Simone Quessnel, Marielle Lefebvre, Mimi Catudal.
7.55 p.m. — CKCV — C. Jordan.
8.00 p.m. — CBV-CBF — Les secrets du Dr Morhanges.
8.05 p.m. — CHRC — Théâtre.
8.10 p.m. — CHRC — Les gais Calédoniens.
8.30 p.m. — CKCV — Colette et Roland.
8.35 p.m. — CBV-CBF — La mine d'or.
8.45 p.m. — CKCV — Causette de M. Dumais Potvin.
9.00 p.m. — CHRC — En chantant dans le vin.
9.05 p.m. — CBV-CBF — Berlioz écrit cette symphonie pour se venger. — A propos de la Symphonie Fantastique que jouera l'Orchestre symphonique de Toronto.
9.30 p.m. — CKCV — Présente.
9.35 p.m. — CHRC — Le ralliement du titre.
9.40 p.m. — CBV-CBF — Orgue.
9.45 p.m. — CBV-CBF — Radio-journal, français.
10.15 p.m. — CBV-CBF — L'Ecole des parents.
10.15 p.m. — CHRC — Orgue.
10.20 p.m. — CBV-CBF — Récital de Raymond Pelletier.
10.30 p.m. — CHRC — Intermède.
10.35 p.m. — CHRC — Orchestre.
10.40 p.m. — CBV-CBF — Musique.
10.45 p.m. — CBV-CBF — Bulletin de nouvelles.
11.30 p.m. — CHRC — Orchestre.

Mercredi, 22 janvier

7.30 a.m. — CBF — L'opéra de quatre sous.
7.45 a.m. — CKAC — Le quart d'heure de l'actualité.
8.00 a.m. — CBV-CBF — Radio-journal.
8.15 a.m. — CHRC — Prière du matin.
8.30 a.m. — CBV-CBF — Mélodies.
8.40 a.m. — CBV-CBF — Intermède.
9.00 a.m. — CBV-CBF — Pot-pourri musical.
9.45 a.m. — CBV-CBF — Sur nos ondes.
10.00 a.m. — CBV-CBF — Courrier-confidences.
10.15 a.m. — CBV-CBF — Courrier-confidences.
10.30 a.m. — CBV-CBF — Le kiosque de la chanson.
10.35 a.m. — CKCV — Badinage.
10.45 a.m. — CBV-CBF — Célestes et Valentin.
11.15 a.m. — CBV-CBF — L'ami du non-sommeil.
11.45 a.m. — CHRC — L'heure agricole.
12.00 midi — CBV-CBF — Jeunesse dotée.
12.05 — CKCV — Avec un grain de sel.
12.15 — CBV-CBF — Rue principale.
12.30 p.m. — CBV-CBF — Le réveil rural.
12.35 p.m. — J.-A. Breton, l'É. Service des Renseignements Forestiers, ministère des Terres et Forêts, Québec — Omer Dumas et les mémoires du Réveil Rural.
1.00 p.m. — CBV-CBF — Vie de famille.
1.15 p.m. — CBV-CBF — Radio-journal.
1.30 p.m. — CBV-CBF — Vers la soirée.
1.45 p.m. — CHRC — Sieste musicale.
1.50 p.m. — CKCV — Voyage en musique.
1.55 p.m. — CBV-CBF — Tante Lucie.
2.00 p.m. — CBV-CBF — Musique légère.
2.30 p.m. — CKCV — Mélodie.

Ste-Marie (Bce)

Feu M. C. Gagnon. — (D.N.C.) — Le 12 janvier, est décédé, à l'âge de 30 ans et six mois, M. Camille Gagnon, fils de M. et Mme Arsène Gagnon (Delfrose Caouette), autrefois de Rivière-Bleue.

Le défunt laisse pour pleurer, outre son père et sa mère, M. et Mme Arsène Gagnon; un frère, M. Fernand Gagnon, manufacturier de meubles de Montréal; deux sœurs, Mmes Gaumond (Gilberte), de Montmagny, et Blaise Brochu (Yvette), de Montréal; une belle-sœur, Mme Fernand Gagnon; MM. D. Gaumond et Blaise Brochu, ses beaux-frères, et un grand nombre d'oncles et tantes, cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu le 15, en l'église de Ste-Marie, à 9 h. 30, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Sincères condoléances à la famille.

Elections municipales. — Lors de la mise en nomination dans la paroisse de Ste-Marie, M. Wilfrid Turmel, maire, a été réélu pour un deuxième terme et les conseillers élus sont : MM. Hervé Fecteau, Adonias Marcoux et Dorvigny Lefebvre.

Marguillier. — M. Irénée Crête a été choisi marguillier en remplacement de M. Georges Leblond, sortant de charge.

Le banc se composera désormais de M. J. Turmel, M. Linière Giguère et M. Irénée Crête.

Gratifications. — (D. N. C.) — Mmes Jeanne Leclerc et Elisabeth Fournier, institutrices, ont reçu du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. Antonin Nicole, I.E., une gratification de \$20, pour succès obtenus dans l'enseignement au cours de l'année 1945-46. C'est la 5^e fois que cette gratification leur est accordée.

Nos félicitations à ces titulaires.

SUGGESTION LUMINEUSE:



C'EST AUSSI UNE IDÉE LUMINEUSE D'ACHETER LES



M. Elzéar Roy

décédé à St-Benoît

ST-BENOÎT-LABRE. (D.N.C.) — Le 8 janvier, à St-Benoît-Labre, décédait subitement M. Elzéar Roy, époux de dame Philomène Loubier. Il était âgé de 64 ans, 11 mois, et laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: M. Alphonse, de Notre-Dame des Bois, de Frontenac, Lucien, du même endroit, Rosaire, de St-Benoît, Claude et André, d'Arvida, Dorilas, de Lac-Mégantic, Wilbrod, Réal, Paul-Eugène, Donald et Clément de St-Benoît; ses filles: la Révérende Sr St-Réal (Gilberte), des Soeurs Servantes du St-Cœur de Marie, à Lacombe, Mme Léopold Breton (Corinne), de Notre-Dame des Bois, Frontenac.

Les funérailles ont eu lieu, samedi le 11, à 10 h., à St-Benoît.

Le drapeau de la ligue du Sacré-Cœur, porté par M. France Poulin et suivi de plusieurs membres, précédait le cercueil. La croix était portée par M. Joseph Vallée, accompagné de M. Arm. Baiselle. Les porteurs d'honneur étaient MM. Godfroid Bourque, Alphonse Poulin, Archaïs Veilleux, Odilon Doyon, Joseph Blais et Adolphe Binet. Le cercueil était porté par MM. Thomas Vachon, Alex. Roy, Léon Veilleux, François Boucher, Raoul Breton et Roméo Laffamme. La collecte durant le service fut faite par M. Gustave et Adolphe Binet.

La levée du corps fut faite par M. le curé Léon Bernard, de St-Benoît, qui a également chanté le service, assisté des abbés J. Bouchard et J. Champagne, vicaires de St-Georges.

Aux familles éprouvées, nos plus vives condoléances.

St-Pamphile (L'Islet)

Soirée récréative. (D.N.C.)

Le 23 décembre, avait lieu, à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé, une soirée récréative au profit du cercle des fermières. Cette soirée était sous la direction de M. le Dr Cloutier, qui sut récréer l'assistance, à l'aide de comédies. Son épouse et Mlle Clémence Chouinard, de Québec, se chargèrent de la partie musicale.

Les recettes employées à la réparation des métiers en usage dans le cercle et l'achat d'un nouveau, furent très intéressantes.

Statistiques. — Notre paroisse compte présentement 515 familles, formant une population de 2,970 âmes, dont 2,394 communicants et 576 non-communicants.

Il y eut, au cours de l'année, 32 mariages, 121 baptêmes et 40 sépultures, dont 23 d'adultes et 17 d'enfants.

Marguillier. — M. Agilas Moreau a été nommé marguillier en remplacement de M. Marc Chouinard, sortant de charge.

Le bnc se compose présentement de MM. Alfred Bélanger, en charge, Joseph Gauvin et Ag. Moreau.

Nos malades. — A tous nos malades actuellement sous traitement à l'hôpital ou dans leurs familles, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement.

cher et J. Champagne, vicaires de St-Georges.

Aux familles éprouvées, nos plus vives condoléances.

M. Edgar Dussault

décédé à Guigues

Guigues, Qué. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Edgar Dussault (de Guigues). Il est décédé le jour de Noël, au milieu de tous les siens, après une longue maladie, à l'âge de 57 ans, 10 mois.

Les funérailles eurent lieu le 28 déc. On y remarquait de nombreux parents et amis. Le service fut chanté par le curé de la paroisse, le Rev. M. L.-Z. Moreau, assisté du Rev. L. Côté, curé de Notre-Dame-du-Nord, et du Rev. Père Richard, o.m.i., supérieur de l'école Moffette.

Le deuil était conduit par ses frères et sœurs. Les porteurs étaient MM. Gérard et Fabien Dussault, ses fils; Hervé Barrette, André Ricard, Ivanhoe Pauzé, ses gendres, et Liguori Dussault, son frère. Portait la croix, M. François Dussault, autre frère. Firent la quête, MM. Hervé Barrette et Ivanhoe Pauzé.

L'inhumation se fit au cimetière de la paroisse, où repose son épouse qui l'a précédé dans la tombe il y a à peine un an.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte ses deux fils et belles-filles: MM. et Mmes Gérard Dussault (Jeanne-d'Arc Paquin, et Fabien Dussault (Marielle Paquin); ses filles: Mmes Hervé Barrette (Annette), André Ricard (Anita) et Ivanhoe Pauzé (Irma); ses gendres mentionnés plus haut et dix petits-enfants; ses frères: MM. François Dussault, d'Angliers, Dollard Dussault, de Niagara Falls, Henri Dussault, de Notre-Dame-du-Nord, et Liguori Dussault, de Guigues; ses sœurs: Mmes E. Giroux, Angelo Petosa et J.-Bte Quessnel, des Guigues; ses deux beaux-frères: MM. Angelo Petosa et J.-Bte Quessnel; une belle-sœur: Mme François Dussault (Ernestine Roy), d'Angliers.

Le regretté disparu appartenait à l'une des familles des plus anciennes et des mieux connues du vieux Témiscamingue. Né à Montréal, il arriva au Témiscamingue en 1889, alors qu'il était encore jeune enfant, dans les bras de sa mère. Il y grandit et vécut jusqu'à sa mort. Parti en septembre dernier afin d'assister au grand congrès familial de tous les Toupin-Dussault, il fit un stage à l'Hôtel-Dieu de Montréal, pour revenir au milieu de sa famille sans espoir de guérison.

Nous offrons à la famille éprouvée nos sincères condoléances.

A Parent, Lav.

Filles d'Isabelle. — (D. N. C.) — Mardi le 7 janvier, avait lieu l'assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle de Parent (cercle Père Courbon no 706).

Cette réunion débuta par les cérémonies d'usage, Mme R. Samson, régente, présidait.

Il y eut un forum très instructif sur la messe, présidé par M. le curé Caillier, aumônier.

Il a été décidé que le cercle aura, comme auparavant, ses réunions sociales tous les mois.

A l'issue de cette assemblée, il y eut un succulent goûter.

Mme Rachelle Poulin, de Senneterre, est revenue dans les rangs du cercle local et ce dernier a, maintenant, sa porte-bannière, en la personne de Mlle Yvette Charest.

Faites-vous forts: car la maladie du siècle, c'est la faiblesse.



Avec les autorités religieuses et civiles, nous déplorons vivement la disparition d'un chef vénéré,

SON EMINENCE

Le Cardinal VILLENEUVE

O. M. I.

REQUIESCAT IN PACE

Les employés et la direction de

LA LAITERIE LA SUETE Ltée

Ste-Foy

DU NOUVEAU! DU NOUVEAU!

Juliette BÉLIVEAU

dans son propre radio-spectacle! avec
★ les chansons de Simone Quessnel
★ l'orchestre d'Allan McIver
★ et une troupe de comédiens bien connus.

MARDI SOIR - 8 HEURES



Une demi-heure de folle gaieté, de musique et de fantaisie à l'émission "JULIETTE BÉLIVEAU" Un hommage du **Café Chase & Sanborn et du Thé Tender Leaf**

CKAC-CHRC-CJBR
CHGB-CHNC-CKCH
CHAD-CKVD-CKRN

La Semaine Sainte à Mexico

Le Voyage au Mexique

organisé par
L'ACTION CATHOLIQUE
aura lieu cette année du
27 mars au 14 avril

Le nombre des places est limité et il est important de nous faire parvenir les adhésions le plus tôt possible.

Pour tous détails s'adresser à :

L'ACTION CATHOLIQUE (VOYAGES)

3, Boulevard Charest, Québec, Tél.: 2-4771

OU A M. A.-P. BIBEALT

CHEMINS DE FER NATIONAUX

5, rue du Fort, Québec, Tél.: 2-8201

CHANGEMENT DES SERVICES
(En vigueur, le 22 janvier, 1947)

QUEBEC TROIS-RIVIERES MONTREAL

Un service partira tous les jours de Québec (Terminus Old Homestead à 9.15 a.m., pour Trois-Rivières, Montréal et stations intermédiaires, arrivant à Trois-Rivières à 12.10 p.m.; et à Montréal (Terminus Central de la Cie T. P.) à 3.10 p.m.

Un service partira tous les jours de Montréal (Terminus Central de la Cie T. P.) à 1.00 p.m., arrivant à Trois-Rivières à 4.00 p.m.; à Québec (Terminus Old Homestead) à 6.40 p.m. Il desservira aussi les stations intermédiaires.

Pour renseignements complets veuillez consulter votre agent local, ou téléphoner à :

2-1312



Terminus Old Homestead, 16, rue STE-ANNE, Québec



A la mémoire de

Son Eminence

le Cardinal

Jean-Marie-Rodrigue VILLENEUVE, o.m.i.,

Archevêque de Québec

Nos chrétiennes condoléances aux catholiques de ce pays, éprouvés par la mort du Primat de l'Eglise du Canada, Son Eminence le Cardinal Villeneuve, o.m.i., Archevêque de Québec.

EMBOUTEILLAGE DE QUEBEC

Fabricants des liqueurs WHISTLE

Décès

AUGER. — A Québec, le 20 **juin** 1947, à l'âge de 76 ans et 2 mois, est décédé M. Téléphore Auger, époux de dame Amanda Leveillé, demeurant au numéro 42, rue Latournelle.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Le départ des salons mortuaires de la maison des Cloutiers, Enr., 1761, rue d'Alouville, à 7 h. 45, pour l'église de Neuville, comté de Portneuf, et de là au cimetière de la paroisse.

81461—21-1 (2 fs)

BEAUPRE. — A Québec, le 20 janvier 1947, à l'âge de 62 ans et 9 mois, est décédé M. Charles-Auguste Beaupré, e.c., époux de dame Blanche St-Pierre, demeurant à 94, avenue Brown.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires d'Adélaïde et Gustave Lépine, Inc., 42, chemin Ste-Foy, à 8 h. 45, pour l'église des Saints-Martyrs Canadiens, et de là au cimetière, St-Charles.

BOUCHER. — A Québec, le 21 janvier 1947, à l'âge de 68 ans et 11 mois, est décédé sieur Emile Boucher, entrepreneur général

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 90, 116 Rue, à 8 h. 45, pour l'église de St-Fidèle, et de là au cimetière St-Charles.

BLOUIN. — A St-Jean, Ile d'Orléans, le 19 janvier 1947, à l'âge de 52 ans et 11 mois, est décédé M. Joseph Blouin, boucher, époux de dame Alice Gosselin.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 45, pour l'église St-Jean, Ile d'Orléans et de là au cimetière de la paroisse.

DION. — A Lévis, le 19 janvier 1947, à l'âge de 76 ans et 3 mois,

est décédée dame veuve Jos. Dion,
née Clara Moreau. Elle demeurait
à 25, rue Fraser.
Les funérailles auront lieu mer-
credi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires de
Maurice Gilbert 38, côte du Pas-

GINGRAS. — A Loretteville, le

Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 23 janvier, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire,

Village-Muron, pour l'église de La-
retteville, et de là au cimetière de
la paroisse.
81440-21-1 (2 fs)

GODBOUT. — A Amos, Abitibi,
le 20 janvier 1947 à l'âge de 31 ans

Le 20 janvier 1931, à l'âge de 65 ans et 2 mois, est décédé M. Fernand Godbout, époux de dame Marthe Drouin. Il était le fils de M. et Mme Hector Godbout, autrefois de Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi,

LAHAYE. — A Québec, le 20 janvier 1947, à l'âge de 80 ans et 6 mois, est décédé M. Joseph Lahaye, fils de feu M. Georges Lahaye et

Le corps est présentement exposé à 80 1-2, 4e Rue.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 h. 15.
Départ de la maison mortuaire, chez sa sœur, Mme Horace Marier.

801½, 4e Rue, à 8 hres, pour l'église
de Limollou, et de là au cimetière
St-Charles.
81434 — 20-1 (2 fs)

MORIN. — A l'Hôpital-Général

de Québec, le 19 janvier 1947, à l'âge de 75 ans et 7 mois, est décédée dame Alphonsine Dubé, épouse du feu sieur François-Xavier Morin. Les funérailles auront lieu le 22 janvier, à 6 h. 20., en l'église de l'Hôpital-Général de Québec, et

QUELLET. — A St-David, le 19 janvier 1947, à l'âge de 59 ans et 4 mois, est décédée dame Joseph

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 143, rue Commerciale, St-David, à 8 h. 40, pour l'église de St-David.

SAMSON. — A Québec, le 19 janvier 1947, à l'âge de 68 ans et 9 mois, est décédé M. Eudore Samson, tailleur de cuir, époux de feu

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures.

SAMSON. — A Lauzon, le 19 janvier 1947, à l'âge de 64 ans et 3 mois, est décédé M. Alfred Samson.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire 100, rue St-Joseph, Lauzon, à 8 h 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière de Lauzon.

Remerciements

McKAIG. — La famille McKaig remercie bien sincèrement tous les membres de la paroisse qui lui ont témoigné leur sympathie.

parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de Mme Elisabeth McKaig, épouse de feu l'atrick-Joseph McKaig, par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

A tus un cordial merci.
81448-21-1 (1 fs)

Gratis! MONTRES
fillettes et garçons
pour la vente de quelques bouteilles

RIEN A DEBOURSER
Demandez une boîte de 30 boussettes
de parfum. La carte et le catalogue.

Adresser à :
LE ROYAUME DES CADEAUX, 100



Calendrier

MARDI, 21 JANVIER 1947
St. Agnès, v. et m.

Demain :
SS. Vincent et Anastase, mm.
QUARANTE-HEURES
Couvert de J.-M. Sillery.

SOLEIL : Lever : 7.33
Coucher : 4.39
LUNE : Lever : 7.12
Coucher : 4.30

MAREE DE DEMAIN
Hautes : 6.48 a.m. — 6.51 p.m.
Basses : 1.53 a.m. — 1.41 p.m.

Pleine lune, le 6, à 11 h 45. Soir
Dern. quart, le 13, à 9 h 34 du soir
Nouv. lune, le 22, à 3 h 34 du matin
Prem. quart, le 29, à 7 h 7 du soir

Aujourd'hui

Syndicat des Horticulteurs : — Assemblée générale annuelle, à l'hôtel Victoria, à 1 h 30. Elections des officiers.

Syndicats catholiques : — Assemblée de la société, à 8 heures, au secrétariat, 17, rue Caron.

Société Denaire : — Dîner-causette de la société, à 7 heures, au Cercle Universitaire, sous la présidence du Dr. Antonio Remy. Conférence du Dr. J.-A. Fardul, de Lévis, sur "La clé du succès".

Club Richelieu : — Dîner du Club Richelieu de Québec à midi, au Château Frontenac.

Doctorat à M. A.-J. Gasnier

M. André-Jean Gasnier, directeur du département de nutrition à l'Institut d'hygiène et de biologie de la faculté de Médecine, vient d'obtenir de l'université Laval un doctorat ès-sciences, avec la mention "grande distinction".

M. Gasnier est professeur chargé de cours à l'université. Les membres du jury étaient les professeurs André Mayer, du Collège de France, Jean-Louis Tremblay, Richard Bernard et Louis Berger. Le président du jury était M. Louis Tremblay.

Le travail de M. Gasnier portait sur la croissance. Il y était démontré que l'accroissement pondéral de l'organisme ne suit pas une loi continue. A certaines périodes du développement, on constate des discontinuités qui dépendent, ou de la nature de l'alimentation, ou de modifications physiologiques profondes, comme on enregistre, par exemple, au moment de la puberté.

La thèse secondaire était une mise au point des connaissances actuelles sur les interactions des vitamines et des hormones.

M. Gasnier est né à La Flèche, en France, en 1904. Après ses études secondaires au Prytanée Militaire de La Flèche, il obtint un diplôme de bachelier de l'université de Caen, avec mention "Sciences". Il obtint par la suite plusieurs licences et diplômes de la Sorbonne.

M. Gasnier est directeur des services du département de Nutrition de l'Institut d'hygiène de la Faculté de Médecine de l'université depuis le 1er novembre 1945.

A la mémoire de Son Eminence

MONTREAL, 21. — (BUP). — Son Excellence Mgr Louis Rheaume, évêque de Timonville, Ont. officiera à un service solennel qui sera chanté en l'église de St-Pierre-Apôtre, Montréal, pour le repos de l'âme du cardinal Villeneuve.

Cette paroisse est desservie par les Oblats de Marie-Immaculée.

Nos salons seront ouverts

mercredi après-midi et fermeront

VENDREDI MATIN

à l'occasion des obsèques de Son Eminence

le Cardinal Villeneuve

Association Patronale des Barbiers-Coiffeurs de Québec

Les projets d'amendements à la charte sont nombreux

Une vingtaine d'amendements seront présentés par la Cité de Québec lors de l'étude de son projet de loi amendement à la charte, lors de la prochaine session. La plupart de ces demandes ont trait à des propositions d'amendement de services à rendre à la population. Au début, mentionnons l'annexion de la Petite-Rivière; l'imposition d'une taxe de 10% sur la location des chambres d'hôtel; demande d'emprunt de \$200,000 pour la construction d'espaces pour le stationnement des voitures; la permission de charger un prix minimum de cinq sous de l'heure ou de fraction de l'heure; l'ouverture de la rue des Commissaires, le long de l'Ecole Technique pour rejoindre la rue Ste-Catherine en traversant la rue Ste-François à St-Sauveur; l'autorisation de payer un octroi annuel de \$5,000 aux Frères de St-Jean de Dieu pour le refuge de nuit dans Québec.

Ces trois dernières demandes ont été faites par l'échevin Jos. Matte qui veut encore la réfection de la composition de la Commission de l'Exposition. M. Matte veut que la Commission soit comptable à elle-même; qu'elle soit composée désormais du maire comme président, de deux échevins nommés par le conseil, d'un représentant du département de l'Agriculture, d'un représentant d'un représentant d'Association agricole, d'un représentant d'unions ouvrières, d'un représentant des Chambres de Commerce et d'un représentant du département fédéral de l'Agriculture, si le département le désire.

M. Matte veut encore que le gouvernement provincial autorise la Cité à défendre tout stationnement de voiture en froit d'un sous-bassement résidentiel; que le conseil de ville prenne ses responsabilités et qu'il soit autorisé à sanctionner toutes les démissions ou tous les engagements au département de la police; que le comité de discipline soit composé de trois membres; le maire, Recorder en chef et un échevin nommé par le conseil de ville.

Parmi les autres projets d'amendements, il y a encore: le permis de baisser le montant de la licence municipale de \$10 à \$5; d'une marchandise dont le prix est inférieur à \$0.05; la permission pour la Ville d'effectuer des travaux dans des rues et d'en répartir le coût sur tous les propriétaires riverains qui pourront payer ses améliorations sur une échelle d'excédent pas 20 ans; la cession gratuite à la corporation archépiscopale catholique romaine de Québec de tout ou partie du terrain nécessaire pour la construction des nouvelles paroisses de St-Alb. le-Grand, Notre-Dame de Pitié et Notre-Dame de la Paix; la fixation à trois millions, pour une durée de cinq ans, à partir du 1er mai 1947, l'évaluation actuelle des immeubles de l'Anglo Canadian Pulp and Paper Mills, Limited; une commutation de taxes à "The Army & Navy Veterans, Québec Unit no 33, Building Association Inc." et la fixation à \$200,000, de l'évaluation, pour cinq ans, égale, pour la vente de l'eau en dehors des limites de la Cité (on le fait déjà pour la Côte St-Sacrement, pour Ste-Foy); l'autorisation pour la Cité pour être la seule à fournir l'approvisionnement de l'eau dans son territoire; enfin, la permission d'emprunt de \$500,000 pour l'acquisition des usines de St-Malo. Cette dernière demande a déjà été consentie tacitement par la Commission Municipale, mais la Législature doit sanctionner tout de même.

Il se peut que d'autres projets viennent s'ajouter à ceux-là d'ici à ce que la Législature soit en mesure d'étudier le bill de la Cité. On parle dans certains milieux de l'annexion de la ville de Québec-Ouest. Cependant il y a déjà nombre de formalités à remplir avant que ce projet se matérialise. Le comité des amendements à la charte va se réunir de nouveau prochainement pour mettre une dernière main à la préparation du bill.

Feu J. Duchesneau

ST-CYRILLE, L'Islet, 21. — (Spéc.) — Nous apprenons avec regret la mort de M. Joseph Duchesneau, époux de dame Luminia Caron, décédé le 18 janvier dernier, à St-Cyrille, à l'âge de 73 ans et 3 mois.

Les funérailles auront lieu mercredi prochain, à 9 h., à St-Cyrille.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Conditions normales ne veulent pas dire marasme

"Profitions du sursis qui nous est accordé pour nous bien organiser en vue de la lutte pour la vie, lutte voulue par Dieu, et bien félicité de l'entreprendre, nous y ferons face avec optimisme et confiance, comme il convient pour tous les hommes d'affaires, en particulier ceux qui font partie des chambres de Commerce, disant hier midi devant les chambres de Commerce senior et junior de Québec, M. Dominique Bertrand, C.O.A., au déjeuner-causette conjoint à l'hôtel Victoria. Le conférencier, présenté par M. Roland Chagnon, est gérant général d'Alb. Laliberté Ltée", manufacturiers de chaussures pour dames et professeur d'organisation de vente et d'achat à l'Ecole Supérieure de Commerce. Il avait intitulé sa causerie: "Le congé achevé".

L'industrie et le commerce ont bénéficié d'une sorte de congé, d'une période de prospérité plus ou moins réelle au cours des années dites de guerre. Mais le conférencier croit fermement que la prospérité, véritable celle-là, continuera de sourire à celui qui voudra bien réaliser la fin prochaine du congé et qui prendront à temps les mesures qui s'imposent pour progresser. La fin du congé, ce sont les clients, qui existaient pour toutes les marchandises. La restriction des clients au moyen des quotas pour les manufacturiers et la diminution des heures de vente chez les détaillants, voilà un autre phénomène que nous avons constaté durant les années de guerre.

Pour la région de Québec, le premier signal du retour aux conditions d'avant-guerre a été la fermeture des usines de munitions, mais cela ne veut pas dire la fin de la prospérité, car, dit M. Bertrand, d'autres événements plus récents indiquent que le rythme s'accroît. Puis le conférencier dit que le Canada a été sage d'attendre plus longtemps que nos voisins pour lever les restrictions et les contrôles, même si un rajustement de notre économie s'accomplissait beaucoup plus vite qu'on aurait pu le croire. Dans la dernière partie de sa causerie, M. Bertrand déclare que "conditions normales" et "crise économique" sont deux situations économiques bien différentes. L'une de l'autre. Après une période de prospérité remarquable, nous pouvons fort bien bénéficier d'une ère de tranquillité et de stabilité sans tomber dans le marasme tant redouté. Malgré ses imperfections, la Commission des prix nous a épargné une inflation qui aurait été assurément désastreuse pour le commerce et l'industrie. Des facteurs à considérer de près. Maintenant, sont les nouveaux produits, les changements de mode, les prix, la qualité, les dates de livraison, les conditions de paiement.

Un deuil à M. et Mme R. Laliberté

STE-CLAIRE, 21. — (Spéc.) — Nous avons le regret d'annoncer la mort de Claire-Hélène Laliberté, fille bien aimée de Rosaire Laliberté et Marie-Rose Roy de Ste-Claire de Dorchester. La fillette est décédée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 5 ans, le 16 janvier et fut inhumée à Ste-Claire le 18 janvier.

Outre son père et sa mère lui survivent : ses frères et sœurs : Jean-Marie, Thérèse, Jeanne d'Arc, Bernard, Pierre, Benoit, Brigitte et Antonio.

La sépulture fut faite par M. l'abbé Antonio Laliberté, oncle de l'enfant, M. Louis Laliberté, portait la croix, et MM. Alphonse Bellavance, Clément Bouchard, J. Laflamme et Léonide Côté étaient porteurs.

A la famille l'Action Catholique offre ses plus sincères condoléances.

Vente pour plus de \$314,000,000

Montréal, 21. — Pendant les neuf premiers mois de l'année fiscale 1946-47 se terminant le 31 décembre, la vente des biens de guerre en surplus par la Corporation, a rapporté un peu moins de \$180,000,000 ou une moyenne de \$200,000,000 par mois, révèle un rapport publié aujourd'hui par la Corporation. Depuis le commencement de ses opérations jusqu'à la fin de décembre dernier, la Corporation a vendu pour un total de \$314,350,000.

Dr Adrien TREMBLAY
SPECIALISTE
YEUX-OREILLES-NEZ-GORGE
LUNETTES
Bureau et
Résidence
118, rue St-Jean
Téléphone
3-7390
Heures de bureau
10 à 12 h. et 3 à 5 p.m. et 8.30 p.m.

Sillery choisit son pro-maire

M. Jules Plamondon a été élu pro-maire de Sillery, hier soir au cours de la première réunion du conseil municipal tenue depuis les récentes élections.

M. le maire J.-Roméo Paquet qui s'élabora à maintenir en fonctions pour un troisième terme, a souhaité la bienvenue aux deux nouveaux conseillers élus MM. Charles-T. Doddridge et J. Plamondon, qui ont été installés et assermentés en présence d'un bon nombre de contribuables. Il a aussi félicité Henri Roy, réélu pour un autre terme.

Le conseil s'est ensuite ajourné en signe de deuil, en hommage à la mémoire de Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve.

Réélection de M. Elz. Charpentier

St-Jean, 21. — (Spéc.) — M. Elzéar Charpentier a été réélu maire de la municipalité pour un 3e terme.

Jeudi soir, le 18 janvier, ses parents et amis ont tenu à venir le féliciter de sa nouvelle victoire, et en même temps le remercier pour ses 18 années de service au sein de la municipalité de sa paroisse, il a été d'abord conseiller, puis maire. Mme Charpentier accompagnait son époux à la soirée organisée en son honneur.

M. Charpentier est un vétéran de la guerre de 1914. Il est le père de huit enfants, dont deux sont missionnaires. Le R. P. Ollivier Charpentier, O.M.I., Baie James, et le R. P. Ollivier Charpentier, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, Tampa, Floride.

Hommage du Saint-Père au cardinal

MONTREAL, 21. — (Spéciale). — "Non seulement nous connaissons très bien le card. Villeneuve, mais nous l'aimons d'une manière toute spéciale", déclarait le Souverain Pontife au cours d'une audience qu'il accordait, à l'automne de 1945, à la délégation de la J.O.C. canadienne qui s'était rendue en Europe pour participer au congrès de 20e anniversaire de la J.O.C. belge. "Il est la gloire de votre pays. Nous nous réjouissons du succès avec lequel il vient de nous représenter comme légat aux grandes fêtes mariales de Notre-Dame-de-la-Gardeloupe au Mexique."

A celui du Saint-Père faisait un tel éloge, la J.O.C. canadienne voue une profonde reconnaissance. Le cardinal Villeneuve a toujours été un grand ami de la J.O.C. Il fut l'un des premiers à lui prêter son encouragement, comme il avait été l'un des plus ardents apôtres des organisations de jeunesse avant la fondation des mouvements spécialisés.

Fils d'ouvrier, élevé dans un quartier typiquement ouvrier, "le faubourg Québec", ayant reçu son éducation première avec les enfants du peuple, il conserva toujours la fierté de ses origines ouvrières qu'il rappelait aux cardinaux de son élévation au cardinalat. Il s'est toujours intéressé vivement aux problèmes des jeunes ouvriers et maintes fois est venu spontanément rencontrer les dirigeants à la Centrale J.O.C. En lui la J.O.C. perd un guide et un ami.

Neuvaine au sanctuaire des Saints-Martyrs

Ce soir, à sept heures et demie, au sanctuaire des saints Martyrs, commencera la neuvaine préparatoire à l'anniversaire du martyre des saints Jean de Brébeuf et Gabriel Lallumant.

On annoncera plus tard le programme des solennités qui auront lieu au sanctuaire pour commémorer cet anniversaire.

A St-Boniface

ST-BONIFACE, Man., 21. — (B. U. P.). — Plus de trois mille fidèles ont assisté, hier, en la Cathédrale de St-Boniface, à un service solennel, célébré pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Villeneuve.

C'est Son Excellence Mgr Georges Cabana qui a officié à la cérémonie funèbre. Le R. P. M. Lavigne, o.m.i., remplissait la fonction de prêtre assistant.

Vente fourrures

Grande réduction de tous nos manteaux de fourrure, modèle 1947.

Manteaux Mouton de Perse, valeur \$450.00, réduits à \$275.00 à \$300.00.

Manteaux Rats musqués naturels, valeur \$600.00, réduits à \$425.00.

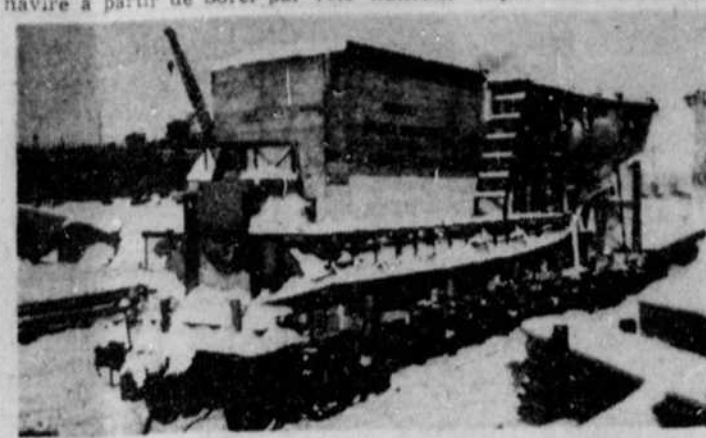
Manteaux Rats musqués teints, valeur \$550.00, réduits à \$390.00.

N'achetez pas sans avoir vu ces manteaux.

Tél. : 6550 G. BASTIEN 187, du Roi

Navire construit à Sorel en route par chemin de fer

SOREL, 21. — (D. N. C.). — En dépit de la neige, des glaces et de la fermeture de la navigation, certains navires continuent à voyager et le chemin de fer, s'il vous plaît ! En effet, cette photo nous fait voir une section du 2e navire à partir de Sorel par voie



fermée en l'espace de six mois. Il s'agit du moteur du remorqueur "Williamson" qui a été expédié la semaine dernière à Mont-Laurier. Dès que les autres sections de ce bateau seront rendues à destination, elles seront transportées en train sur la neige jusqu'au lac Baskatong à une trentaine de milles plus loin où il sera assemblé.

On entrevoyait un profit de \$50,000 par année

M. Eudore Caron, dont le témoignage s'est prolongé pendant deux séances complètes, hier, en Cour Supérieure, a dit comment il avait procédé, en 1934, pour influencer l'opinion en faveur d'un incinérateur municipal.

Cette campagne visait d'abord à obtenir pour lui et ses deux associés, M. Bruno Lefebvre et l'hon. Eugène Roberge, le contrat de l'incinérateur. Comme la ville était en déficit et qu'on voulait lui épargner les inconvénients d'un emprunt considérable, on avait conçu l'idée de se faire donner, pour défrayer le coût de la construction, le produit de la taxe sur l'enlèvement des vidanges pendant dix ans. On avait calculé qu'on pourrait réaliser ainsi un bénéfice de \$50,000 par année. Plus tard, toujours d'après le témoignage de M. Caron, M. Amédée Demers se montra intéressé au projet. Après certains pourparlers, les trois associés convinrent de continuer leur travail en faveur de

La mise en nomination chez les propriétaires

Voici la liste des personnes mises en nomination en vue de la formation du nouveau bureau de direction de l'Association des propriétaires de Québec. L'élection aura lieu au cours de la réunion du 30 courant, à la salle paroissiale de St-Malo.

Ces personnes sont : MM. E.ienne Bégin, architecte; J.-Rod. Garneau, épicière; Eusèbe Michaud, entrepreneur-menuisier; L.-P. Morin, comptable; J.-M. Rondeau, professeur; Henri Laperrière, gérant; G.-Alex. Lafrance, rentier; Raoul Boucher, bijoutier; Louis Lavoie, notaire; Edgar Beaulieu, camionneur; et Joseph Lirette, entrepreneur-peintre. La liste de ces personnes a été transmise au secrétaire-trésorier, réclamant deux candidatures par quartier, pour chacun des six quartiers de la cité de Québec, sauf le quartier de Limoilou, où un seul directeur est éligible.

Violent incendie

CHICOUTIMI, 20. — (D. N. C.). — Un incendie a détruit complètement dimanche soir, la maison et la remise de M. Johnny Barrette, à St-Jean-Vianney-de-Shipshaw, dans la partie maintenant annexée à la cité d'Arvida. Les pompiers d'Arvida se sont rendus sur les lieux mais déjà la maison était en train de brûler. Ils ont pu heureusement protéger la grange et d'autres bâtiments environnants. Les dommages sont élevés.

Dr RENE HUOT
chirurgien-dentiste
22, RUE D'AIGUILLON
Tél. : 3-6032

Dr Robert Casquette
Diplômé de l'Ecole des Gradus de l'Université de Pennsylvanie
Coeur - Poumons - Tube digestif
HEURES DE BUREAU
de 2 heures à 4 heures
333, Grande-Allee - Tél. : 2-4238

Témoignages de sympathie

LE CONSEIL GENERAL DES SYNDICATS CATHOLIQUES
A Son Exc. Mgr G.-L. Pelletier, Vicaire capitulaire, Archevêché de Québec, Québec.
Excellence,

Le Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec sympathise sincèrement avec votre Excellence dans le deuil qui frappe notre diocèse et l'Eglise du Canada.

Les membres de notre Conseil général ont bien des raisons pour regretter la perte de leur bien-aimé Cardinal. Ils garderont longtemps le souvenir de ses communications en faveur du syndicalisme catholique, et de ses enseignements sympathiques lors de nos pèlerinages à l'Eglise St-Joseph et de nos journées d'études.

Tous nos syndicalistes voudront bien avoir un souvenir pour Celui qui a contribué avec tant d'efforts à nous convaincre que le syndicalisme catholique bien compris est un des grands facteurs de bonheur et de paix sociale.

Que Dieu accorde le repos éternel à notre Cardinal qui a tant aimé les salariés.

LE CONSEIL DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE QUEBEC
par Lauréat Morency, président
LE PETIT SEMINAIRE DE LA BEAUCHE

Le Petit Séminaire de la Beauce déplore vivement la mort de Son Eminence le cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec. Cette perte si cruelle pour tous ses diocésains, l'est davantage pour la région à laquelle l'illustre défunt venait à donner une preuve récente d'attention et de confiance par l'institution canonique d'un deuxième centre de formation classique. Les Beaucerons prient pour le repos de son âme, et n'oublieront pas le programme qu'il leur a tracé dans le décret d'érection du nouveau séminaire, en date du 16 juin dernier.

LES CHEVALIERS

Dès que la nouvelle de la mort de l'Éminentissime Archevêque de Québec a été connue, le Conseil Québec 446 des Chevaliers de Colomb a envoyé au Vicaire Capitulaire qui devait être nommé incessamment un télégramme de condoléances. Le Comité exécutif convoqué d'urgence, a aussi immédiatement décidé qu'un deuil rigoureux de quinze jours serait

observé par tous les membres. La visite que Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier devait faire le 20 janvier à ce Conseil et depuis longtemps annoncée, a été remise "sine die". Les soirées qu'au 28 janvier; le lever du Roi de famille ont été suspendues jusqu'à ce qu'il soit possible de se réunir à la porte principale de la porte principale de la paroisse de Québec à la mémoire de l'illustre disparu, montrant jusqu'à quel point les Chevaliers de Colomb de ce Conseil ont été affectés par l'immense perte que le clergé canadien-français a faite par la mort de leur bien-aimé Cardinal.

A Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, vicaire capitulaire, à Son Excellence Mgr Plante, à Monseigneur le Recteur de l'Université Laval, à MM. les Chanoines du Chapitre Métropolitain et à tous les membres du Clergé du diocèse les membres du Conseil Québec présentent leurs respectueuses condoléances.

Ils les présentent aussi au Frère Liguori, frère du Cardinal, à madame Goulet, sa sœur et à sa famille.

(suite à la page 8)

GÉRANT DE VOYAGEURS DEMANDÉ

Maison responsable dans la ligne de produits et équipements de salons de coiffure et de barbiers désire un gérant de voyageurs possédant parfaitement les deux langues avec bonne expérience d'organisation et bon travailleur pour la province de Québec et Maritimes, plus tard les autres provinces. Chance d'avancement vers la direction de la Maison.

Ecrire à Casier 679, l'Action Catholique, Québec.



Nous nous joignons à tous les catholiques pour pleurer la perte de

SON EMINENCE LE CARDINAL RODRIGUE VILLENEUVE

Jos. COTÉ LTÉE

TABACONISTES



La mort de SON EMINENCE LE CARDINAL VILLENEUVE est une grande perte pour l'Eglise et le Canada tout entier.

Nos chrétiennes condoléances aux catholiques de ce pays, éprouvés par la mort du

Primat de l'Eglise du Canada.

L. BOUCHARD

760, rue St-Valier